

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Dorveaux, Paul. Le myrouel des  
apothiquaires et pharmacopoles**

*Paris : H. Welter,*

*Cote : Bibliothèque de pharmacie 17703*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : [http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma\\_017703](http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_017703)

17703 17705

# LE MYROUEL

DES

## APPOTHIQUAIRES ET PHARMACOPOLES

*(Le Miroir des Apothicaires)*

Par Symphorien CHAMPIER

NOUVELLE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET ANNOTÉE

Par le D<sup>r</sup> P. DORVEAUX

Bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

*Avec une préface de M. G. PLANCHON, directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.*



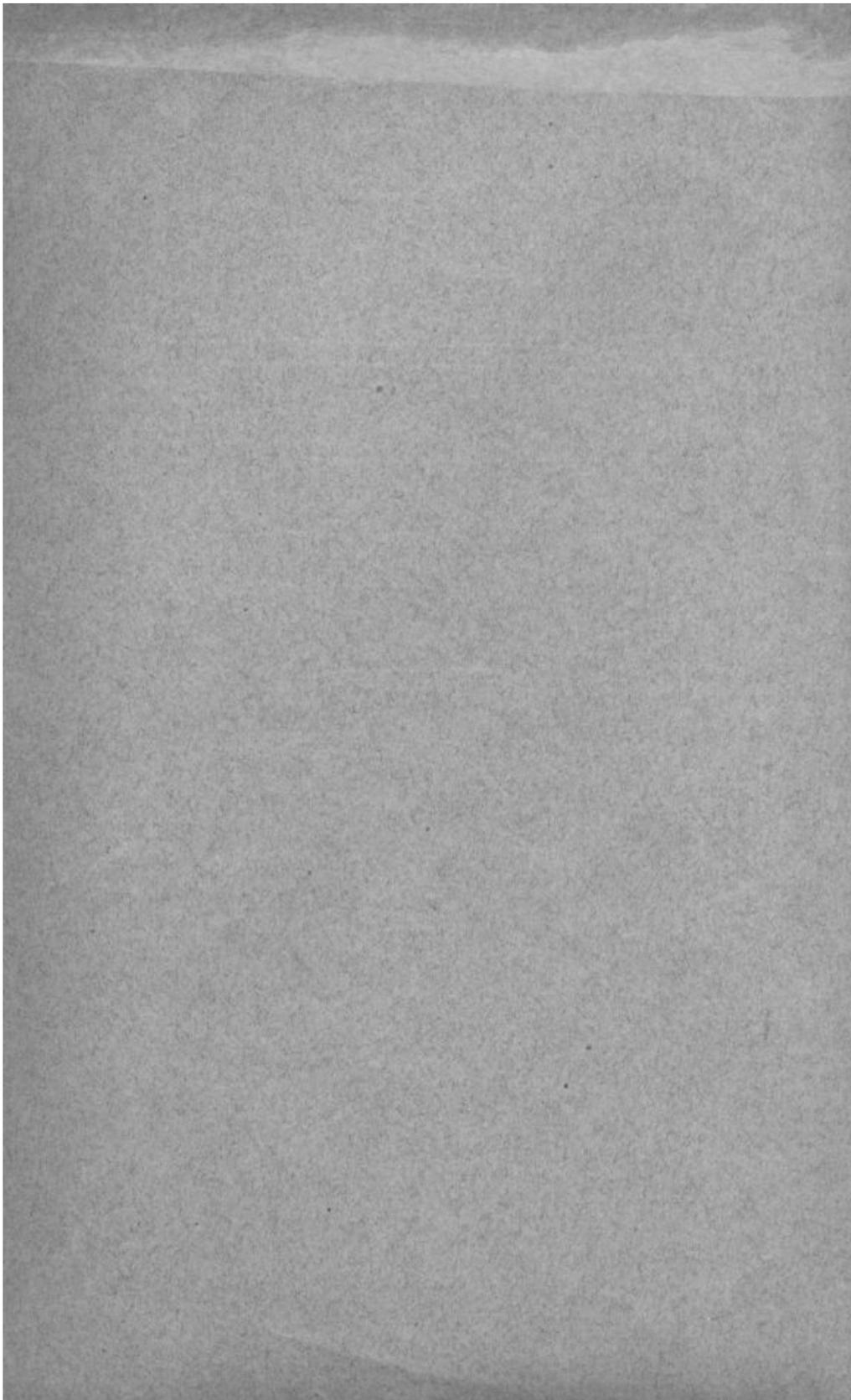
PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

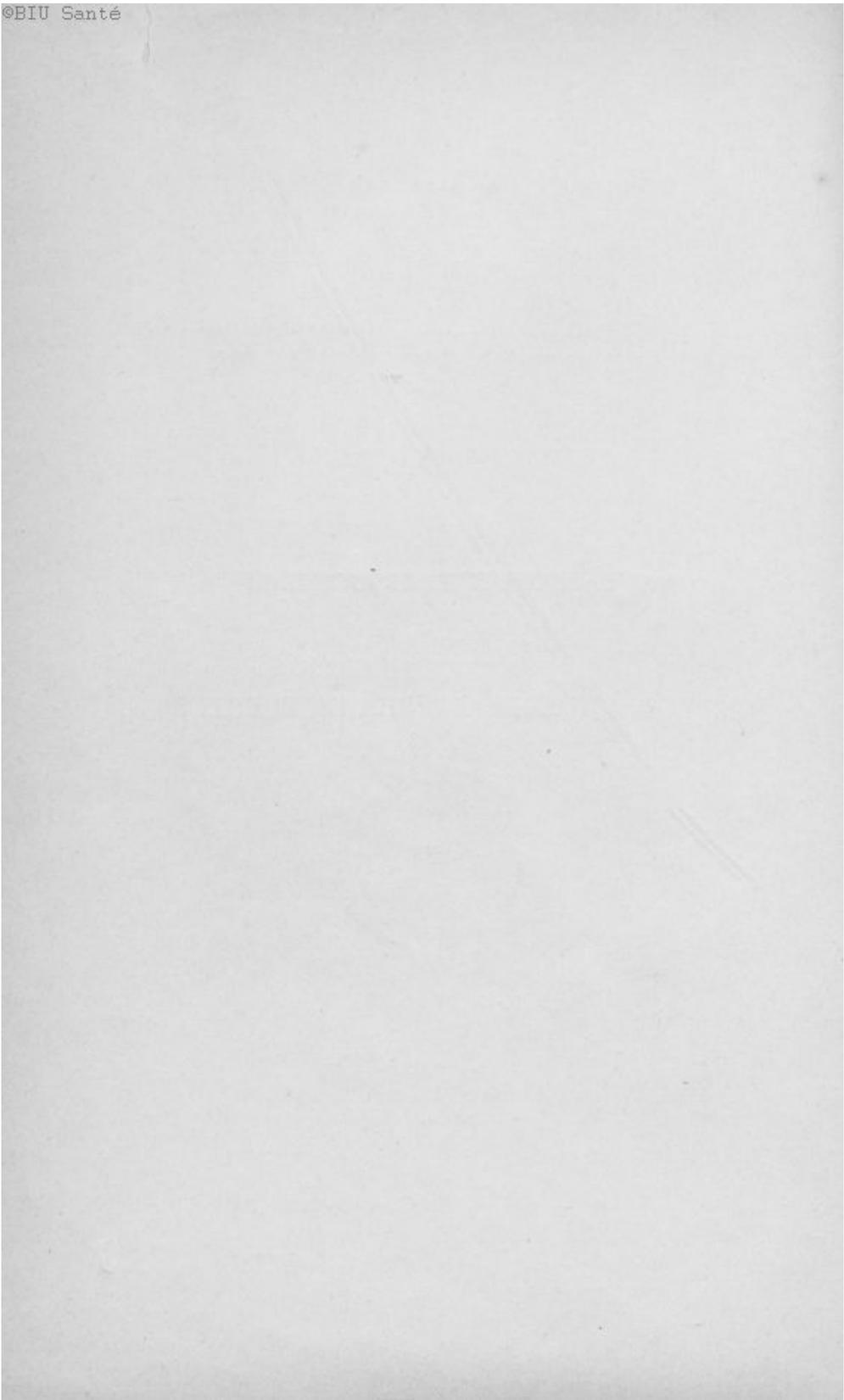
59, rue Bonaparte, 59

1895





LE MYROUEL  
DES  
APPOTHIQUAIRES ET PHARMACOPOLES



*1 file*

LE MYROUEL  
DES  
APPOTHIQUAIRES ET PHARMACOPOLES

*(Le Miroir des Apothicaires)*

Par Symphorien CHAMPIER

NOUVELLE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET ANNOTÉE

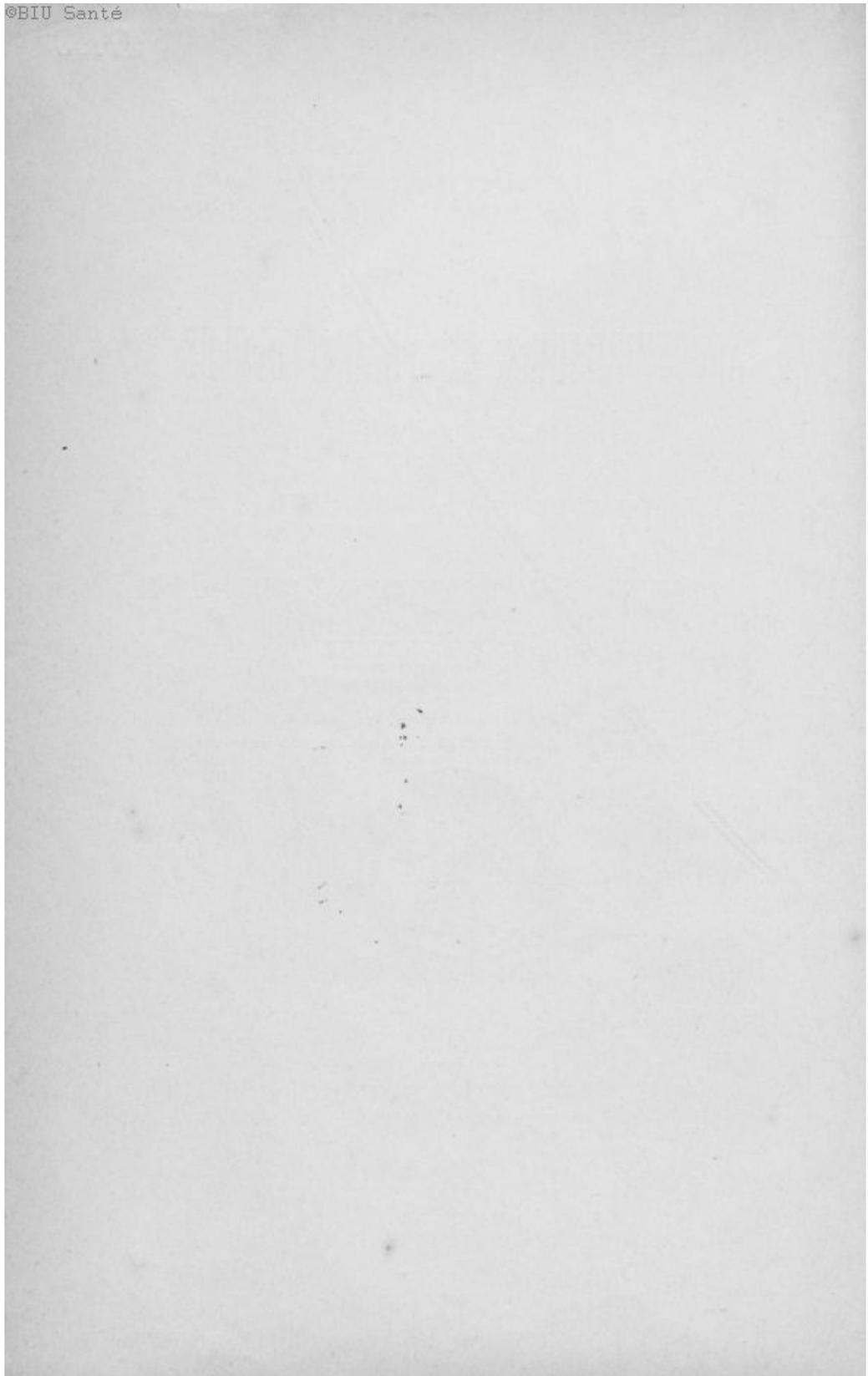
Par le D<sup>r</sup> P. DORVEAUX

Bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de Paris.

*Avec une préface de M. G. PLANCHON, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris.*



PARIS  
H. WELTER, ÉDITEUR  
59, rue Bonaparte, 59  
—  
1894



## PRÉFACE

---



Le *Myrouel des Appothiquaires et Pharmacopoles*, tel est le titre d'un opuscule qui date du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, et dont il ne nous est parvenu qu'un très petit nombre d'exemplaires.

L'auteur, Symphorien Champier, peu connu de nos jours, a cependant joué un rôle brillant à son époque ; il a été le favori des princes et l'un des magistrats d'une grande cité, Lyon, qui s'honora de le compter dans son sein.

Il était né vers la fin de 1471, ou au commencement de 1472, à Saint-Symphorien-le-Chastel (1), gros bourg du Lyonnais, d'un notable du lieu, Claude Champier, et de Marguerite Girard, qui avait la prétention d'être alliée à la famille du cardinal de Saint-Clément, Pierre Girard. Il fit ses études littéraires probablement à Lyon, puis à Paris, et prit ses degrés en médecine à Montpellier. Après avoir exercé quelque temps à Lyon, il se rendit à Metz vers 1507.

Antoine, duc de Calabre, devenu duc de Lorraine et de Bar par la mort de son père, René II, eut l'occasion de l'apprécier et l'attacha à sa personne en qualité de premier médecin. Quand Louis XII pénétra en Italie, Champier suivit son maître sur les champs de bataille et se conduisit vaillamment à la journée d'Agnadel. Plus tard, sous François I<sup>er</sup>, il repar-

(1) Aujourd'hui Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

tit avec le duc Antoine, et se fit remarquer par sa bravoure à la bataille de Marignan. Le duc l'arma chevalier sur le champ de bataille, et lui chaussa lui-même les éperons d'or, d'où son titre d'*equus auratus*. Il joignit ainsi à sa gloire de savant une gloire bien plus éclatante dont il ne manque pas de faire parade en tête de ses livres. Dès lors, il se laisse aller à une excessive vanité; il se fait une généalogie dans laquelle il englobe les maisons Campeggio de Bologne et Campese de Pavie; comme il donne à ces prétendus alliés d'illustres ancêtres, il n'est désavoué par aucune de ces familles; et quand il adresse ses œuvres au cardinal Laurent Campège, comme à l'un des siens, il obtient implicitement le consentement de l'illustre prélat à cette parenté imaginaire.

A ses succès militaires s'ajoutent sur la terre italienne des succès d'un autre ordre. Contre l'usage, malgré son origine étrangère, les docteurs de l'Université de Pavie l'agrègent à leur collège, et Rustique de Plaisance, au nom de la célèbre corporation, l'accable des plus grosses louanges : *Gaudete et exultate*, s'écrie-t-il, *quod ad nos venerit Symphorianus Camperius, vir inter doctos doctissimus, inter doctissimos excellentissimus, inter excellentissimos eminentissimus, qui et patria et genere nobilis, virtute nobilior, scientia et doctrina est nobilissimus* (1).

Rentré en France après la guerre, Champier vécut tantôt à Nancy, tantôt à Lyon, où il acquit une importante situation. Les fonctions civiques dont il fut chargé, lui attirèrent plus d'un désagrément. La foule ignorante, dans une rébellion (rebeine) causée par la disette, dont il nous a raconté l'histoire (2), envahit et pillait sa maison.

Cet acte de violence et d'ingratitude le désaffectionna de

(1) ALLUT. *Etude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*. Lyon, N. Scheuring, 1859, page 23.

(2) L'histoire de la « rebeine » de 1529 a été racontée par Champier dans l'ouvrage intitulé : *Cy commence ung petit livre de l'antiquité, origine et noblesse de la très antique cité de Lyon : Ensemble de la rebeine et conjuration ou rébellion du populaire de ladite ville contre les conseillers de la cité et notables marchans, à cause des bledz, faicte ceste présente année mil cinq cens xxix ung dimanche jour saint Marc...* (s. l. n. d.).

son pays. Ses concitoyens, pour l'attirer à Lyon, l'élurent une seconde fois consul, en 1533. Revint-il au milieu d'eux ? On ne saurait le dire, quoiqu'il ait encore publié à Lyon plusieurs ouvrages, de 1535 à 1537. Il mourut probablement vers 1539 ou 1540.

Le nombre des ouvrages de Champier est considérable, et les sujets dont il traite, des plus variés. Il en est de philosophie, d'histoire, de médecine et de chirurgie, un certain nombre de matière médicale ; ce sont ces derniers qui nous intéressent le plus spécialement.

Tant qu'il vécut, ils eurent pour eux la vogue ; mais après sa mort, n'ayant plus pour les faire valoir la prospérité de leur auteur, ils tombèrent dans l'abandon et dans l'oubli. Tous sont actuellement difficiles à trouver, et, à raison de leur rareté, fort recherchés des amateurs, qui ont payé pour certains des sommes extravagantes (1).

Par la bizarrerie de son titre, celui qui nous occupe a échappé à un oubli complet. Il a été cité par un certain nombre d'auteurs, qui en ont indiqué quelques passages pittoresques. Le D<sup>r</sup> Emile Bégin (2), attaché à la Bibliothèque Nationale, où il put consulter le livre, a mis en relief quelques phrases curieuses et caractéristiques, souvent reproduites après lui. Phillippe (3), dans son *Histoire des apothicaires*, Chauvel aîné (4), Grave (5), Franklin (6), Chancerel (7),

(1) ALLUT (*loc. cit.* p. 106) dit qu'un exemplaire du *Janua logice et physice* de Champier fut payé 40,000 francs en 1855. La bibliothèque Mazarine et la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris possèdent ce précieux ouvrage.

(2) Le D<sup>r</sup> Emile Bégin (de Metz) est l'auteur de l'article PHARMACIE dans *Le Moyen Age et la Renaissance* de Paul Lacroix et Seré (tome II, Paris, 1849). Il est, à notre connaissance, le premier historien de la pharmacie qui ait cité le *Myrouel des Apothiquaires*.

(3) PHILIPPE (A). *Histoire des Apothicaires*. Paris, 1853, p. 133.

(4) CHAUVEL aîné. *Essai de déontologie pharmaceutique ou Traité de pharmacie professionnelle, précédé d'un Historique de la pharmacie en France*. Saint-Brieuc, 1854, p. 30.

(5) GRAVE (E.). *Etat de la pharmacie en France avant la loi du 21 germinal an XI : étude sur une ancienne corporation de marchands*. Mantes, 1879, p. 110.

(6) FRANKLIN (Alfred). *La vie privée d'autrefois*. T. IX : *Les Médicaments*. Paris, 1891, p. 11.

(7) CHANCEREL (Robert). *Les Apothicaires et l'ancienne Faculté de médecine de Paris*. Dijon, 1892, p. 64. (Thèse pour le doctorat en médecine soutenue à Paris en 1892.)

Gilbert (1), en font mention. D'autre part, Allut avait publié, en 1859, une *Étude biographique et bibliographique*, et Potton, dans les « Annales de la Société impériale de médecine de Lyon », en 1863 (p. 328), des *Études historiques et critiques sur la vie, les travaux de Symphorien Champier et particulièrement sur ses œuvres médicales*.

Tous ces auteurs n'avaient signalé que deux éditions (2) du *Myrouel des Apothiquaires*. M. Dorveaux, le savant bibliothécaire de notre École de pharmacie, vient d'en découvrir une troisième dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. Elle est plus spécialement consacrée aux pharmaciens et n'est pas suivie, comme les deux premières, des *Lunectes des Chirurgiens et Barbiers*. Cette édition porte le titre de *Mirouer* (3), légèrement altéré de la dénomination primitive de *Myrouel*.

(1) GILBERT (Emile). *La Pharmacie à travers les siècles*. Toulouse, 1892, p. 275.

(2) La première édition, « imprimée à Lyon par Pierre Mareschal », a paru à la fin de 1532 ou au commencement de 1533, sous le titre suivant : *Le myrouel des Apothiquaires et pharmacopoles par lequel est démontré comment Apothiquaires communément errent en plusieurs simples médecines contre l'intention des Grecs, de Hypocras, Galien, Oribase, Paule Egynette et autres Grecs, et par la mauvaïse et faulce intelligence des autheurs Arabes lesqueux ont falsifié la doctrine des Grecs par leurs mauvaïse et non entendue interprétation et intelligence faulce. Item les lunectes des Chirurgiens et Barbiers auquelles sont démontrées les reigles et ordonnances et la voye par lesquelles se doyvent reigler les bons Chirurgiens lesqueux veullent vivre selon dieu et la religion crestienne. Composé par mesire Symphorien Campese chevallier et docteur régent de l'université de Pavie, seigneur de la Faverge, premier médecin de monsieur le duc de Lorraine et de Bart. La deuxième est de Paris, 1533; elle a été publiée dans le recueil intitulé : *Le questionnaire des Chirurgiens et Barbiers, avec le Formulaire du petit Guydon en chirurgie veu et corrigé et les Lunettes des Chirurgiens de nouveau adjoustez et imprimez nouvellement à Paris* « pour Pierre Sergeant demourant en la rue neufve nostre Dame à l'enseigne saint Nicolas, en lan mil cinq cens. xxxiii. ». Toutes deux sont en lettres gothiques.*

(3) *Le Mirouer des Apothiquaires*. || A Lyon, || Chez Thibault Payen près nostre || Dame de Confort (s. d.), pet. in-8° de 23 feuillets non chiffrés et 1 feuillet blanc, signatures A-C, lettres rondes, 25 lignes à la page; hauteur 106 millimètres, largeur 71 millimètres. Le titre est orné de la marque typographique de Payen, reproduite par Silvestre sous le n° 480. Thibault Payen ayant été libraire et imprimeur à Lyon de 1534 à 1561, cette édition est donc postérieure aux deux précédentes. Elle n'en diffère pas sensiblement au point de vue du texte : l'orthographe de quelques mots seulement y est modifiée ; entre autres *Myrouel* y devient *Mirouer*. Par suite d'une distraction de l'imprimeur, la première ligne de la 4<sup>e</sup> page

On remarquera aussi que le nom de l'auteur dans les diverses éditions du *Myrouel* n'est pas Champier, mais Campese. Ce que nous avons raconté plus haut des prétentions de Symphorien à un nom illustre explique ce changement. A cet égard, il est curieux de suivre dans ses divers ouvrages ces variations successives. Son vrai nom de Champier est traduit tout d'abord *Champerius*, ou sous une forme plus correctement latine *Camperius*. Mais à mesure que son renom s'accroît et qu'augmente aussi son amour de la gloire, il devient *Campegius*, *Campegius* et en français *Campese*. Il prend aussi l'habitude fréquente à cette époque de jouer sur ses nom et prénom. Plusieurs de ses ouvrages commencent par le mot *Symphonia* (1), pour rappeler Symphorien, et dans son épître d'envoi du *Myrouel* à son ami et compatriote Jean Galfredus, il termine par cette série de jeux de mots : *Vale, et Symphorianum symphoniacè ludentem symphoniacè, ut facis, ama*. D'autres titres, par la même raison, commencent par *Campi* (2), et quand Rabelais, dans son *Pantagruel* (livre II, chap. VII), cite parmi les livres de la bibliothèque de Saint-Victor : *Campi Clysteriorum per S. C.*, il n'invente rien : il existe en effet dans le *Galenii Historiales Campi* (3) un traité portant exactement ce titre ; le S. C. est

du « Prologue » (v° du feuillet portant la signature A 4) se trouve être la première de la 2<sup>e</sup> page dudit « Prologue ».

(1) *Symphonia Platonis cum Aristotele: et Galeni cum Hippocrate D. Symphoriani Champerii...* Paris, 1516. — *Symphonia Galeni ad Hippocratem, Cornelii Celsi ad Avicennam...* (vers 1528).

(2) *Claudii Galeni Pergameni Historiales Campi...* Bâle, 1532. — *Campus Elysius Gallie amantitate refertus...* Lyon, 1533. — *Gallie Celticæ campus...* Lyon, 1537. — *De monarchia Gallorum Campi aurei...* Lyon, 1537.

(3) *Claudii Galeni Pergameni Historiales Campi, per D. Symphorianum Campegius, Equitem auratum, illustrissimi Lotharingæ Ducis archiatrum, in quatuor libros congesti, et commentariis non penitentibus illustrati.* — *D. Symphoriani Campegi, Equitis aurati, Clysteriorum Camporum secundum Galeni mentem libellus utilis et necessarius.* — *Ejusdem de phlebotomia libri duo.* Basileæ, 1532, in-fol. Le traité des Clystères, qui occupe les feuillets 61 à 64 de ce livre, a pour titre : *Clysteriorum Campi secundum Galeni mentem, ac Græcorum medicorum doctrinam, quibus quicquid in libris ipsorum reconditum, quod ad clysteriorum utilitatem, ad medicinæ artis necessitatem conferre quoquo modo possit, contra Arabum traditionem, in communem medicorum utilitatem summa cum diligentia congestum est: A domino Sympho-*

une indication fort transparente du nom Symphorien Champier.

Le titre de notre opuscule avait le mérite de l'originalité, mais il ne signifiait pas grand'chose par lui-même; il faut, pour se rendre compte des desseins de l'auteur, lire l'explication qui forme le sous-titre de l'ouvrage : *Le Myrouel des Appothiquaires et Aromathaires, par lequel on peut veoir là où communément errent aux simples médecines à cause des auteurs mahométistes, arabes, persiens et aphyriquains.*

Le prologue nous permet d'entrer dans la théorie de l'auteur : « Dieu et nature ont donné à chascune province ce que est nécessaire pour la vie de celle région : car Dieu et nature ne abondent en choses superflues, ne délaissent en choses nécessaires et utiles aux vivans ». Il en résulte, à son avis, qu'il faut avant tout s'adresser aux médicaments que la nature met à notre portée, et qui doivent être appropriés à la guérison de nos maux. Et cela d'autant plus que les autres « simples médecines sont apportées de estranges régions : comme des Indes, des Perses, des Arabies, de Egypte, Palestine, Mélinde, de Pontho et extrêmes parties du monde : comment sont les régions orientalles et méridionnelles, lesquelles sont chaudes et de complexions aultres que celles de nostre région, et par la pluspart incongneues à nous : et moult difficile à cognoistre quant sont bonnes et convenables à ceulx de Septentrion, région froyde, ou à ceulx de Europe ».

Cette idée, on le sait, a été répandue à toutes les époques et dans bien des pays divers. Plusieurs auteurs l'ont soutenue et se sont attachés spécialement à l'étude des médicaments indigènes. Loiseleur-Deslongchamps (1) repré-

*riano Campegio Equiti (sic) aurato compositi.* Ce traité avait été publié une première fois, quelques années auparavant (vers 1528), à peu près sous le même titre (*Clysterum Campi secundum Galeni mentem...*) dans le *Symphonia Galeni ad Hippocratem* du même auteur.

(1) LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (J.-L.-A.). *Manuel des plantes usuelles indigènes, ou Histoire abrégée des plantes de France, distribuées d'après une nouvelle méthode; contenant leurs propriétés et leurs usages en médecine, dans la pharmacie et dans l'économie domestique; suivi de Recherches et d'Observations sur l'emploi de plusieurs espèces qui, dans la pratique de la Médecine, peuvent remplacer un certain nombre de substances exotiques.* Paris, 1819.

sentait au commencement de notre siècle (1819) ce désir de rechercher dans les plantes qui nous entourent des remèdes plus sûrs et surtout moins frelatés que ceux qu'on va chercher à grands frais dans des pays éloignés.

Plus récemment, F.-J. Cazin, dans son *Traité pratique et raisonné de l'emploi des plantes médicinales indigènes* (1), s'est fait l'apôtre convaincu de la même idée et a cité parmi ceux qu'on peut à quelque titre ranger parmi ses partisans : Tabernæmontanus en Allemagne, Th. Bartholin en Danemark, Beverovicus en Hollande, Jean Prævotius en Italie, Burtin et Wauters en Belgique, Symphorien Champier, Antoine Constantin, Garidel, Coste et Willemet, Bodard, Loiseleur-Deslongchamps, en France.

Nous ne pouvons évidemment souscrire à leur théorie par trop systématique. Il est des remèdes héroïques, venus de loin, dont nous ne pouvons trouver dans nos pays que de bien pâles succédanés. Le quinquina (2) n'a encore été détroné par aucune plante indigène ; l'ipécacuanha reste, de tous les médicaments émétiques, le plus fidèle et le plus commode. Trouverions-nous autour de nous de quoi remplacer facilement la noix vomique, ou encore la fève de Calabar dans son action locale sur la pupille, et ne serait-il pas vraiment dommage de nous priver de substances aussi actives, parfaitement connues, quoi qu'on en dise, dans leurs caractères et leurs effets ?

Mais, ces réserves faites, nous devons reconnaître que ce point de vue a été l'occasion de recherches qui ont augmenté la somme de nos connaissances. Nous pouvons en trouver la preuve dans la liste des œuvres de Champier. Une de ses plus intéressantes est l'*Hortus Gallicus* (3), dans

(1) La première édition de cet ouvrage parut sous ce titre à Paris en 1850. La 5<sup>e</sup> édition (Paris, 1886) est intitulée : *Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes et acclimatées*.

(2) Emile Mouchon, pharmacien à Lyon, a publié une *Monographie des principaux fébrifuges indigènes considérés comme succédanés du quinquina* (Lyon, 1836), dans la préface de laquelle il se déclare un adepte de Loiseleur-Deslongchamps, Coste et Willemet.

(3) *Hortus Gallicus, pro Gallis in Gallia scriptus, veruntamen non minus Italis, Germanis et Hispanis, quam Gallis necessarius. Sym-*

laquelle sont passées en revue les plantes indigènes bien-faisantes, que les médecins appellent plus spécialement *medicinæ benedictæ*, les espèces vénéneuses, les aromatiques, les cordiales (*cordi amicæ*), les fruits parfumés, les condiments et les huiles et graisses. Pour mieux accentuer le caractère de l'ouvrage, Champier termine par un chapitre intitulé : *Analogia Medicinarum Indarum et Gallicarum*, dans lequel il met en parallèle la Casse et la Mercuriale, l'Agaric et la Rhubarbe, le Sureau et l'Aloès, le Tamarin et les Pruneaux, le Séné et le Genêt, l'Ellébore blanc et la Scammonée, l'Epurge et le Turbith, l'Esule et la Coloquinte. C'est dans le même esprit qu'il compose son traité *De Gallica Theriaca* (1), où il fait entrer une série de médicaments indigènes qu'il suppose aptes à réagir contre les venins : *Simplicia quæ maxime valent contra venena et quæ in Gallia reperiantur*.

Ce qui précède peut nous éclairer sur les intentions de l'auteur dans ce *Myrouel*, où les apothicaires pouvaient trouver reflétées leurs erreurs inconscientes ou volontaires. Car Champier n'est pas tendre pour eux (2) : « Après avoir décrit les abus des ignorans non sçavans empericques pharmacopoles, lesquels devoient estre grammairiens, saiges, prudens, bons esperitz, de bonne mémoire, fidèles, diligentz, ayman Dieu et leurs prochains bien, sont ignorans, sans grammaire ny latin, empericques, rudes, imprudens, sans conscience, n'aymant Dieu ne sa religion ou bien petit, vray est que en trouvons de saiges, prudens, ayman Dieu, qui ne

*phoriano Campegio Equite aurato ac Lotharingorum Archiatro Authore, in quo Gallos in Gallia omnium agritudinum remedia reperire docet, nec medicaminibus egere peregrinis, quum deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat. Lugduni, in ædibus Melchioris et Gasparis Trechsel fratrum, 1533, in-8°.*

(1) Le traité *De Gallica Theriaca* occupe les pages 105 à 135 du *Campus Elysius Galliarum amantitate refertus: in quo sunt medicinæ compositæ, herbæ et plantæ virentes: in quo quicquid apud Indos, Arabes, et Pœnos reperitur, apud Gallos reperiri posse demonstratur: à Domino Symphoriano Campegio Equite Aurato, ac Lotharingorum Archiatro compositus. Lugduni, in ædibus Melchioris et Gabrielis Trechsel fratrum, 1533, in 8°.* Le *Campus Elysius* forme la deuxième partie de l'*Hortus Gallicus*.

(2) CHAMPIER les appelle couramment *aromathaires, pharmacopoles, pharmacopolistes, etc.*

vouldroyent faire chose contre leur conscience, mais d'iceux on trouve moins que des aultres ». Sa verve s'exerce surtout contre ceux qui « souventesfoys abusent et contrefont les médecins, là où les plus saiges sont bien empeschez, dont plusieurs souvent perdent la vie à cause que les apothiquaires veulent faire et contrefaire du médecin, desquelz Dieu nous vueille deffendre, car plusieurs maux en viennent et font souvent les cemetières boussus avant leur terme ».

Le sujet résumé dans le *Myrouel* avait été plus amplement traité dans les *Castigationes* (1) de Champier : « Et pource que les Cyrurgiens François lesquelz sont et prennent leur cyrurgie de Montpellier, communément n'entendent ny sçavent parler latin, mais ont leurs livres, comme Guidon, de Vigo, Gourdon, translatez en françoys, et aussi la pluspart des Apothiquaires sont ignorant la grammaire et n'entendent latin, si n'est le latin de cuysine ou bien passé par le crible et non par l'estamine, j'ay bien voulu rédiger les erreurs par eulx faitz, lesquelles j'ay escript en latin à mon livre *Castigationum*, et réduire par manière de épithomé en nostre langue gallicane, affin que les Apothiquaires et Cyrurgiens Barbiere n'ayent cause de ignorance envers Dieu et le monde ».

Pénétrons maintenant dans le livre lui-même, et nous verrons qu'il est fort intéressant pour les Pharmacologistes. C'est, pour employer un mot de notre époque, une œuvre très suggestive. Elle provoque en effet sur bien des points des comparaisons instructives, des éclaircissements intéressants, et apporte des renseignements curieux.

L'auteur appartient à une période de passage entre les commentateurs et les observateurs, tels que les Clusius, les Lobel, les Bauhin, Dalechamps qui allait bientôt apporter à Lyon les enseignements du Montpelliérain Rondelet. Il critique

(1) *Castigationes seu emendationes Pharmacopolarum, sive Apothecariorum, ac Arabum Medicorum Mesuor, Serapionis, Rasis, Alpharabii, et aliorum juniorum Medicorum, A domino Symphoriano Campegio equite aurato, ac Lotharingorum Archiatro in quatuor libros ac Tomos divisæ: in quas quicquid apud Arabes erratum fuerit summa cum diligentia congestum est...* Lyon, 1532.

duement les Arabes et les Mahométistes, il relève leurs erreurs ; il sort du moyen-âge par son appel à l'étude directe des plantes du pays, mais il n'a point encore toutes les clartés qu'apportera bientôt la renaissance des sciences naturelles, et cette situation particulière explique son attitude et donne de l'intérêt à son livre. En signalant l'insuffisance des solutions données à son époque, il nous excite à rechercher celles que les études ultérieures ont apportées à ses desiderata.

Observons tout d'abord que ses critiques et ses conseils ne s'adressent pas seulement aux pharmaciens, mais en même temps aux chirurgiens, et il faut évidemment conclure de ses écrits que cette classe de praticiens se livrait à la confection et à la vente des médicaments presque autant que les apothicaires (1). On n'a qu'à se reporter au passage reproduit plus haut, où Champier expose les raisons pour lesquelles il a écrit en français son *Myrouel des Appothiquaires* pour se convaincre de ce que nous avançons ; maintes autres phrases corroborent cette opinion, celle-ci entre autres qui ne saurait laisser aucun doute : « Et pource que les Pharmacopoles dict Apothiquaires et Cyrurgiens sont les ministres des médecins, et par iceulx sont administrées les simples et composées médecines... ».

Le premier sujet qu'il traite dans son opuscule est celui des simples qui entrent dans la Thériaque. En voulant montrer qu'il en est bien peu qui ne soient un sujet d'erreurs, il nous intéresse par ses renseignements.

L'un des plus précieux, parmi ces médicaments, est le baume, par quoi l'on entendait à cette époque le baume de

(1) D'après M. J. Vidal (*Histoire de la pharmacie à Lyon*, Lyon, 1892, p. 23), les chirurgiens lyonnais auraient pratiqué la pharmacie longtemps après Symphorien Champier. Le 29 décembre 1755, dit-il, « la Cour du Parlement fit défense aux chirurgiens de la ville de Lyon d'exercer l'art de la pharmacie, de composer, vendre, ni débiter aucun remède destiné à entrer dans le corps humain, comme aussi leur fit défense de signer une ordonnance pour faire composer, ni donner aucune potion laxative, altérative ou confortative, à la réserve toutefois des maladies vénériennes et secrètes, dans lesquelles lesdits chirurgiens pourront préparer et fournir à leurs malades tous les remèdes internes ou externes, mais ne pourront les administrer qu'en les prenant chez leur apothicaire... »

la Mecque ou de Judée : « Nous n'en avons point de vray et est sophistiqué. J'en ay veu aultresfoys à Madame Anne de France dix ou douze ampoules de voirre, desquelles les unes avoyent esté envoyées du Souldan de Égypte au roi Loys unzième son père; les aultres au duc de Bourgongne Charles; les aultres au roy Charles huictiesme son frère; mais l'une ne sembloit de rien à l'autre ». A trois siècles et demi de distance nous pouvons répéter les mêmes observations. Le baume est une des drogues les mieux représentées peut-être dans les collections de l'École de pharmacie de Paris. Certains échantillons remontent au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'un d'eux a été offert en 1714 à un des ministres du grand roi, le marquis de Torcy; d'autres sont renfermés dans des bouteilles carrées en plomb, à bouchon vissé sur le goulot; les faces du vase portent en relief des figures originales représentant souvent un chevalier armé et la date de 1734; un échantillon de 1732, renfermé dans une boîte cylindroïde en bois, a été donné par le père Nicolle; un beau vase sphérique de cristal taillé et gravé contient du baume rapporté d'Égypte par Delile, le botaniste de la fameuse expédition du général Bonaparte; d'autres plus modernes complètent la série. Mais, comme au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, aucun de ces produits ne ressemble exactement à l'autre; il y a là une diversité d'aspect, d'odeur et de caractères, qui jette dans une grande défiance sur leur authenticité. Guibourt, dont la perspicacité était si remarquable et l'érudition fort étendue, a donné à la drogue les caractères de celle qu'avait rapportée Delile. Mais je n'oserais affirmer que ce fut là le vrai baume. En tout cas, il est bien certain que de nos jours il serait impossible de le trouver et que le mieux serait encore, comme aux temps de Champier, de le remplacer par la térébenthine *ex grano viridi*, c'est-à-dire la térébenthine de Chio.

Après le baume, voici les *Carpobalsamum* et *Xylobalsamum*, les fruits et les jeunes rameaux du Baumier. Champier nous fait remarquer qu'un seul enclos le donne en Égypte et qu'il est bien difficile d'admettre que de ce petit jardin puisse sortir tout ce qu'on en trouve « aux foyres de Lyon et

Anvers et à Medine del Campo ». Il « faudroit, dit-il, que la vigne de Angadix où croist le baulme fust une lieue de long et autant de largeur, ce que n'est pas et ne fust jamais que un bien petit jardin au Caire, qui premièrement fust en Judée et Palestine ». Champier ne savait pas que les fruits et les petites branches du Baumier pouvaient venir d'Arabie (les voyageurs comme Belon (1), en 1549, l'affirment dans plusieurs passages), et qu'il n'était pas impossible, pas même très difficile de s'en procurer des échantillons authentiques (2).

Un autre médicament, entrant dans la Thériaque, nous rappelle une jolie scène que peuvent reconstituer par l'imagination ceux qui ont vécu sur les bords de la Méditerranée auprès de l'antique Maguelonne, et qui ont vu parmi les bustes qui ornent le jardin des plantes de Montpellier, ceux de Rondelet et de l'évêque Pellicier. L'érudit et savant évêque herborise sur la plage avec l'observateur éminent qui a conduit vers la vraie méthode scientifique la pléiade des naturalistes de ce XVI<sup>e</sup> siècle. Une plante bien humble attire leur attention : c'est une petite germandrée, qui rappelle le petit chêne ; les herborisateurs froissent la plante entre leurs doigts et une odeur caractéristique s'en dégage : c'est un arôme légèrement alliacé, et, à ce caractère, la satisfaction se peint sur leurs traits : ils viennent de retrouver le *Scordium* des anciens, base du *Diascordium*, le fameux électuaire. Et dès ce moment Champier n'a plus le droit de dire : « Quant du *Scordion*, ce n'est pas *Allium* ni aux sauvage, mais est herbe laquelle est à nous incongneue, mais anciennement estoit vulgaire aux Grecz : elle doit avoir les feuilles semblables à *Camedrî* ».

L'époque féconde où l'érudition des humanistes se joignait chez le même auteur à l'observation directe de la nature, a vu ainsi résoudre bien des problèmes que Champier suppo-

(1) BELON (Pierre). *Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie, et autres pays estranges*. Paris, 1553.

(2) HEYD (W.). *Histoire du commerce du Levant au moyen-âge...* Leipzig, 1886, tome II, p. 579. — GUIBOURT *Histoire naturelle des drogues simples*. 7<sup>e</sup> édition, Paris, 1876, tome III, p. 509.

sait insolubles. Et de nos jours, avec les apports successifs de la science, il est peu des plantes dont il parle que nous ne puissions regarder comme définitivement déterminées. Mais les doutes du *Myrouel des Appothiquaires* n'en sont pas moins intéressants à signaler : ils provoquent la recherche et la réponse qui doit les dissiper.

S'agit-il par exemple du *Squinantum*, que Champier dit inconnu aux apothicaires et qui, remarque-t-il, « sont pailles et festus plustost que fleurs » ? Nous répondrons, avec Guibourt, que cette graminée, commune dans les régions de l'Arabie et du Liban, est rapportée avec certitude à l'*Andropogon lanigerum* de Desfontaines. Le Dictame de Crète laisse moins de doute encore sur son exacte détermination ; depuis longtemps on l'a identifié avec un origan bien connu dans nos droguiers (*Origanum Dictamnus* L.). On sait bien que le *Rheon* des anciens, qui est le Rhapontic, ne doit pas être confondu avec la Rhubarbe de Chine. Champier lui-même rapporte avec juste raison que l'Eupatoire des Grecs est une rosacée nommée Aigremoine. Il distingue non moins légitimement le *muscus* du *moschus* ; le bois d'aloès ou agalloche d'un bois d'« olivastre » qui n'a ni résine ni odeur. Il y a longtemps qu'on distingue la Myrrhe du Bdellium et que celle qu'on emploie a l'odeur fragrante et douce qui la caractérise. Le *Cassia* de la Thériaque et les principaux *Cinnamomum* sont assez bien déterminés. Un bien petit nombre de médicaments des anciens nous sont actuellement inconnus ; la sagacité des pharmacologistes a résolu la question pour la plupart : Guibourt a fait preuve à cet égard d'une pénétration merveilleuse. Il a montré que le *Calamus aromaticus* d'autrefois devait être une tige de gentianée bien voisine de l'*Ophelia Chyraita* de l'Inde ; il a su retrouver le véritable *Costus*, dans une racine de composée voisine des Carlines, l'*Aplotaxis Lappa*. C'est lui encore qui a montré, d'après Camerarius et autres auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, que le *Thlaspi* de Dioscoride n'est autre chose que le *Lepidium campestre*.

Ainsi se dissipent peu à peu, aux clartés de la science, les obscurités que dénonçait jadis Champier ; et dans notre siècle

de faciles communications, où le goût des recherches scientifiques se répand partout, où les substances actives sont de plus en plus étudiées, nous ne saurions nous borner aux ressources locales. Le monde entier est ouvert à nos investigations et doit fournir à nos officines des médicaments énergiques que nous n'avons pas le droit de repousser, sous prétexte d'erreurs possibles. Ces erreurs sont le fait de l'ignorance ou du peu de soin des praticiens, et elles se produisent tout autant avec les herbes indigènes qu'avec les drogues exotiques. Que de fois n'avons-nous pas vu le simple *Erysimum*, la vulgaire *herbe au chanvre*, acheté par le peuple chez l'herboriste, être l'occasion de graves accidents parce qu'on avait donné à sa place le *Datura* ou toute autre solanée? /

A côté de ces appels à l'étude, l'auteur du *Myrouel* nous donne d'instructifs renseignements sur certaines denrées de son époque. Veut-on savoir par exemple ce que pouvait coûter le sirop de Citron (*de Acetositate Citri*), tel que Mésué en donnait la formule. Prenez, dit-il, douze livres de suc de citrons; pour chaque livre de suc, il fallait douze citrons, ce qui suppose l'emploi de cent quarante-quatre de ces fruits. Or, à cette époque, « à grand peine on trouve en France quatre citrons pour un escu d'or, et la livre du syrop coûteroit plus de cinq escuz ».

Nous ne voulons pas multiplier les citations de l'opuscule, et les réflexions qui en seraient la conséquence; ce serait dépasser notre but, en transportant dans la préface l'œuvre presque entière. Ce que nous en avons dit aura suffi, nous l'espérons, pour éveiller l'attention; il ne nous reste plus qu'à laisser la parole à l'auteur lui-même et à l'éditeur érudit, M. Dorveaux, qui doit éclairer le texte de ses commentaires.

G. PLANCHON.

---

LE MYROUEL <sup>(1)</sup>

DES

## APPOTHIQUAIRES ET PHARMACOPOLES

*par lequel est démontré comment Appothiquaires communément errent en plusieurs simples médecines contre l'intention des Grecz, de Hypocras, Galien, Oribase, Paule Egynette et aultres Grecz, et par la mauvaïse et faulce intelligence des auteurs Arabes, lesqueux ont falcifié la doctrine des Grecz par leurs mauvaïse et non entendue interprétation et intelligence faulse.*

Composé par mesire SYMPHORIEN CAMPESE, chevalier et docteur régent de l'université de Pavie, seigneur de la Faverge, premier médecin de monsieur le duc de Lorraine et de Bart.

*Præclarissimum artium et medicinæ doctorem, dominum Joannem Galfredum (2), serenissimi Lotharingorum ac Barensum ducis physicum dignissimum, Symphorianus Campegius ejusdem principis archiatus, ac eques auratus, Favergicæ (3) dominus, salute plurimâ impertit.*

(1) Cette « nouvelle édition » du *Myrouel des Appothiquaires* est la copie corrigée de l'édition princeps, imprimée à Lyon par Pierre Mareschal. Le texte en a été collationné avec celui des trois éditions connues, bien que la deuxième et la troisième ne soient que des réimpressions de la première, reproduisant scrupuleusement les fautes de celle-ci et en augmentant le nombre. Pour en rendre la lecture plus facile, j'ai supprimé les abréviations, ajouté des accents conformément à l'orthographe moderne, remplacé partout « consonne par v, v voyelle par u et i consonne par j; j'ai enfin modifié la ponctuation lorsque cela a été nécessaire. Je n'ai tenu aucun compte des nombreuses annotations dont l'auteur a surchargé les marges de son livre : ces notes, qui n'ont pas été reproduites dans la troisième édition, n'ont aucune valeur; elles donnent simplement le texte latin des citations que Champier a faites en français dans le cours de son opuscule.

(2) Jean *Galfredus* (probablement Geoffroy), de Condrieu (Rhône), maître ès arts et docteur en médecine, était, à la cour du duc Antoine de Lorraine, le collègue et l'ami de Symphorien Champier. Il est cité dans plusieurs ouvrages de ce dernier, entre autres dans son *Castigationes*.

(3) « Champier, à qui ses préoccupations généalogiques ne faisaient pas oublier le soin de sa fortune, voyant son patrimoine augmenté soit



*Mitto ad te Pharmacopolarum nostrorum Speculum, partim nuper à me editum, partim recognitum. Speculum, inquis, mittis? Speculum sanè, sed linguâ Gallicâ nostris pharmacopolis necessarium, nimirum ut rideas, si tamen unquam ridere potest homo tot curis districtus, tot negotiorum fluctibus obrutus. Sed cui potius mittam quicquid fuerit illud, seu ludicrum, seu serium, quod meæ camenæ producerint, quàm tibi unico meo Mecænati, qui solus et addis animum Antonio (1) Campegio, filio meo charissimo, et alis ingenium tanquam filio, et omnium suppeditas et ornas studia. Te igitur hortor, Joannes mi charissime, ut Speculum nostrum unà cum Specillis Chyrurgorum (2) perlegas habeasque in manibus frequenter, quorum lectione amicitia ac fraternitas nostra fiat cumulatio, vita frugalior. Sed ne morosior sit prologus quàm fabula, vale, et Symphorianum symphoniacè ludentem symphoniacè (3), ut facis, ama.*

par la pratique de la médecine, soit par les libéralités de son maître, le duc de Lorraine, pensa qu'il lui convenait de joindre à sa qualité de chevalier celle de seigneur terrien ; il acheta la seigneurie de la Faverge, en Bugey, et en prit le nom, qu'il a ajouté au sien en tête de plusieurs de ses ouvrages. » (ALLUT, *loc. cit.*, p. 30.)

(1) « Symphorien Champier eut de Marguerite Terrail deux fils, Antoine et Claude. Antoine, gentilhomme ordinaire de la maison du duc de Lorraine, épousa N..., dame de Montet, en Lorraine; il n'eut d'elle qu'une fille, Chrestienne, mariée à Antoine de Mars, baron de Juys en Dombes, qui mourut sans enfants et laissa ses biens à Chrestienne. » (ALLUT, *loc. cit.*, p. 34.)

(2) *Specilla Chyrurgorum*, ce sont les *Lunectes des Cyrurgiens et Barbiers*, qui dans les éditions de Lyon, Pierre Mareschal, et de Paris, font suite au *Myrouel des Appothiquaires*.

(3) Ce jeu de mots, signalé par M. Planchon, se retrouve dans d'autres ouvrages de Champier, entre autres dans son *Castigationes* (fol. XVI, r°), où, s'adressant au même Jean Galfredus, il termine ainsi : *Vale, et, ut soles, nos symphoniacè ama.*

Cy commence le *Myrouel des Appothiquaires et Aromathaires*, par lequel on peut voir là où communément errent aux simples médecines à cause des autheurs mahométistes, arabes, persiens et aphriquains, composé par messire Symphorien Campese (1), chevalier et premier médecin de très hault prince monseigneur le duc de Lorraine et de Bar et Calabre.

PROLOGUE DE L'ACTEUR

*Contenant la noblesse et ancienneté de médecine.*

Quant je considère la noblesse de la science et art de médecine, laquelle a esté louée et magnifiée anciennement par prophètes, empereurs, roys et princes, à cause de son subject, lequel est l'homme, le miracle et myrouel du monde, et à cause duquel Dieu a créé le monde, comment est escript en la Sainte Escripiture, et le confirme Mercure Trymégiste(2), roy et grant prebstre de Égypte, et pour ce Aristote appelle l'homme le petit monde, lequel a esté fait à la similitude d'ung grant monde, et pource que l'homme contient en soy l'âme raisonnable et ensemble le corps, les Égyptiens anciennement constituèrent par leurs loix que les médecins seulement feussent prebstres, affin qu'ilz eussent la cognoissance non seulement du corps, mais aussi de l'âme, affin qu'ilz seussent ministrer et curer non seulement les maladies corporelles, mais aussi spirituelles. A celle cause, la médecine a esté moult louée et approuvée par la Sainte Escripiture, comment appert par l'Ecclésiaste, *Ecclesiastici*, xxxviiij : De Dieu est toute santé et vertu médicinale, et créa icelle de terre, et donna vertu aux plantes, et n'est le médecin que le ministre de Dieu et de nature. Et dit Homère, le plus ancien

(1) M. Planchon a exposé, dans la « Préface », pour quel motif Champier avait fait subir diverses modifications à son nom patronymique.

(2) Trismégiste (*de τρις*, trois fois, et *μέγιστος*, très grand), surnom donné par les Grecs au Mercure égyptien, considéré comme l'inventeur des lettres et des arts. Voir, sur Hermès Trismégiste et les livres qui lui sont attribués, les *Origines de l'Alchimie* par M. Berthelot (Paris, 1885), pages 21 et suivantes.

des poètes, que ungr médecin sage et prudent doit estre préféré à plusieurs aultres. Et Plinius (1) dit que la médecine ses premiers inventeurs elle colloqua aux cieulx. Et les gentilz dient que les premiers inventeurs d'icelle furent les dieux, comme Apollo, Esculapius et semblables. Et ce a confirmé Hypocrates en l'épistre qu'il escript aux Abdérites (2), disant médecine estre le don des dieux et libérale sur toutes aultres sciences, et d'icelle jamais ne print récompense ne salaire, pource que c'estoit le don de Dieu et qu'il avoit des biens pour vivre sans icelle faire mercenaire. Et d'autant que la dogmatique médecine est louée, d'autant l'emperique est à vitupérer, pource que la dogmatique dont Hypocrates fut inventeur, est vraye science et naturelle, l'emperique est faulse et périlleuse. Et d'icelle, dit Plinius, *libro* xxix, chapitre premier : Nul faulx jugement, nulle mensonge n'est plus détestable ne plus fort à craindre que celle qu'est et provient de médecine : car nulle faulte ne peult estre faicte par médecine que ce ne soit au préjudice et dangier de la vie humaine. Et pource que les pharmacopoles, dict apothiquaires et chyrurgiens, sont les ministres des médecins, et par iceulx sont administrées les simples et composées médecines sans lesquelles les médecins ne peuvent ouvrir ne exercer leurs sciences, non plus que les paintres ne peuvent faire leurs ymages sans couleurs, ne les sculpteurs sans pierre ou terre, aussi les médecins, sans simples ou composées médecines par apothiquaires ou chyrurgiens préparées, ne peuvent appliquer médecines, pource que le sçavoir et science est en l'esperit et entendement, mais l'opération est manuelle, laquelle se doit ordonner par le médecin et composer par le chyrurgien ou apothiquaire. Et non plus que ungr masson ne peult bien ouvrir sans pierre ou terre, ne painctre sans couleur, ou cordonnier sans cuyr, et pelletier sans peau, aussi ne peult médecin ministrer à nature santé

(1) *Diis primum inventores suos assignavit, et cælo dicavit.* (PLINIUS, *Historia naturalis*, lib. XXIX, 1.)

(2) Champier résume en quelques mots la réponse d'Hippocrate à la lettre que lui avaient adressée le sénat et le peuple des Abdéritains. (HIPPOCRATE, *Œuvres complètes*, trad. par Littre, t. IX, p. 325.)

sans simple médecine ou composée. Et pource que les simples médecines sont apportées de estranges régions, comme des Indes, des Perses, des Arabies, de Egypte, Palestine, Melinde(1), de Pontho (2) et extrêmes parties du monde, comme sont les régions orientales et méridionnales, lesquelles(3) sont chaudes et de complexions aultres que celles de nostre région et pour la pluspart incongneues à nous, et (4) moult difficile à cognoistre quant sont bonnes et convenables à ceulx de Septentrion, région froyde, ou à ceulx de Europe; car Dieu et nature ont donné à chascune province ce que est nécessaire pour la vie de celle région: car Dieu et nature ne abondent en choses superflues, ne délaissent en choses nécessaires et utiles aux vivans. A ceste cause, en mon livre des *Corrections* (5) des *apothiquaires et médecins Arabes, Persiens, Africains et Israélites*, ay voulu en latin escrire les erreurs qui communément se font en médecine par ignorance des apothiquaires à cause de la secte Arabique et Mahométiste, laquelle a rempli les Latins et Chrestiens de leurs erreurs arabiques, et ont fait leur couverture et plattris (6) leurs ignorances de la couverture des ditz des Grecz, comment de Hypocrates, Galien, Alexandre (7) et Paulus Egyneta (8), mal entendu et très mal interprétés et commentés, pource que les barbares ne peuvent que barbariser, et les balbuciens (9) ne peuvent droictement parler, comment est dit au proverbe

(1) Mélinde, ville d'Afrique, à l'embouchure du Zambèze, où elle a un port. Cette ville, aujourd'hui ruinée, fut longtemps la capitale de l'état de Mélinde et compta jusqu'à 200,000 habitants.

(2) Royaume de Pont, en Asie Mineure. Le grand Mithridate, à qui l'on attribue l'invention du fameux antidote qui porte son nom, fut roi de Pont et de Bithynie.

(3) *Lesquelles* se rapporte à *médicines* et non à *régions*.

(4) Au lieu de *et*, il faut sans doute lire *est*, mis pour *il est*.

(5) *Castigationes seu emendationes pharmacopolarum...* (Lyon, 1532). Cet ouvrage, déjà indiqué dans la « Préface », est maintes fois cité dans le *Myrouel*, qui en est le résumé.

(6) *Plattris* ou *plastris* signifie enduire de plâtre, plâtrer.

(7) Alexandre de Tralles, médecin grec du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, est l'auteur d'un traité de thérapeutique en douze livres.

(8) Paul d'Egine, médecin grec du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, est l'auteur d'un traité de médecine en sept livres.

(9) *Balbuciens*, en latin *balbi*, signifie bègues. *Balbutieur* est encore usité de nos jours.

commun : *Balbi non nisi balbos intelligunt*. Et pource que les chyrurgiens françoys, lesquelz sont et prennent leur chyrurgie de Montpellier, communément n'entendent ny scavent parler latin, mais ont leurs livres, comme Guidon (1), de Vigo (2), Gourdon (3), translâtés en françoys, et aussi la pluspart des apothiquaires sont ignorant la grammaire et n'entendent latin, si n'est le latin de cuisine ou bien passé par le crible et non par l'estamine, j'ay bien voulu rédiger les erreurs par eux faitz, lesquelles j'ay escript en latin à mon livre *Castigationum* (4), et réduire par manière de épithomé en nostre langue gallicane, affin que les apothiquaires et chyrurgiens barbiers n'ayent cause de ignorance envers Dieu et le monde.

(1) Guidon, du latin *Guido*, Guy, c'est Guy de Chauliac, le fameux chirurgien français du XIV<sup>e</sup> siècle, l'auteur de la *Grande Chirurgie*, dont M. Nicaise a de nouveau publié le texte français en 1890. Symphorien Champier, lui aussi, avait, en 1503, donné une nouvelle édition de ce livre sous le titre suivant : *Le guidon en françoys, avecque les additions en ung chacun principal chapitre selon Galien, Avicenne, Halyabab, Arnould de Villeneuve, Salicet, Dinus de Florence, Petrus de Argilata, Lanfranc, Théderic et aultres modernes, recueillies et assemblées par maistre Simphorien Champier, avecque le chapitre universel et très singulier auquel sont contenues les louanges, principes et choses universelles de cyrurgie pour plus facilement parvenir des choses universelles et communes aux particulières, propres et singulières. Les dictz guidons se vendent chez maistre Estienne Gueynard près Saint-Anthoine à Lyon, en la rue Mercière devant l'ymage de saint Loys.* (In-8<sup>o</sup> goth., à 2 col., de 335 feuillets non chiffrés.)

(2) Jean de Vigo, célèbre chirurgien italien, vivait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVI<sup>e</sup>. Il est l'auteur d'une *Practica in arte chirurgica copiosa*, dont la traduction française fut imprimée à Lyon en 1525 et en 1531, à Paris en 1530, etc. Son nom est resté à l'emplâtre mercuriel du *Codex*, dit emplâtre de *Vigo cum mercurio*.

(3) Bernard de Gordon, médecin français, vivait à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIV<sup>e</sup>. Il fut professeur à Montpellier pendant vingt ans et y écrivit son *Lilium medicinae* en 1307. Cet ouvrage, traduit en français en 1377, fut imprimé à Lyon en 1495 sous le titre suivant : *Cy commence la pratique de très excellent docteur et maistre en médecine maistre Bernard de Gordon qui s'appelle fleur de lye en médecine.*

(4) C'est le *Castigationes seu emendationes pharmacopolarum*, dont le titre vient d'être donné en français quelques lignes plus haut.

*Des erreurs que communément font les Apothicquaires, jeunes Médecins et aultres, en leur grande composition de Tyriaque (1) et Methridat (2) quant aux simples.*

Andromachus (3), ancien médecin, fut le premier qui trouva la tyriaque; et après luy Galien (4), plus par gloire, affin d'avoir de luy mémoire, que par utilité, et après, Avicenne (5) et aultres Arabes et Persiens ont voulu ensuyvre Andromachus; mais ilz n'ont pas entendu les simples d'icelle composition, et si ont ignoré le nom d'icelle et pourquoy elle est dénommée et appelée tyriaque. Les Arabes ont voulu dire qu'elle s'appelle tyriaque d'ung serpent nommé *tyrus*, qui est chose faulse, car nul serpent en langue grecque ne latine est nommé *tyrus* (6). Et est dicte tyriaque, comme récite

(1) La thériaque a été, rien qu'en France, le sujet de nombreuses monographies, depuis Nicolas Houel, qui publiait, en 1573, son *Traité de la Thériaque et Mithridat*, chez Jean de Bordeaux, à Paris, jusqu'à MM. G. Planchon et J. Bernhard : le premier, auteur d'un savant mémoire « Sur la confection publique de la Thériaque à Paris », paru dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, 1892, I, p. 441 et 489; le second, d'un très intéressant ouvrage intitulé : *La Thériaque, étude historique et pharmacologique* (Paris, 1893).

(2) Ce fameux antidote, dont on attribue l'invention au grand Mithridate, roi de Pont et de Bithynie, figure dans les *Œuvres* de Galien (édition C. G. Kühn, t. XIV, p. 115, Leipzig, 1827), qui en donne la formule en vers grecs d'après Damocrate, médecin grec, qui vivait sous le règne de l'empereur Néron. Il n'a disparu des pharmacopées qu'à la fin du siècle dernier. La cinquième et dernière édition du *Codex medicamentarius seu Pharmacopoea Parisiensis* (Paris, 1758) contient le *Mithridatium*; on ne le trouve plus dans le *Codex* de 1818. En revanche, la thériaque est encore au *Codex* de 1884. Le mithridate avait à peu près la même composition que la thériaque, sauf qu'il n'y entraient pas de trochisques de vipères.

(3) Andromaque le père, ou l'ancien, médecin de l'empereur Néron, fut l'inventeur de la thériaque. Il a exposé la composition et les propriétés de ce médicament dans un poème élégiaque de 174 vers, dédié à Néron.

(4) Galien (*loc. cit.*, t. XIV, p. 32) a inséré *in extenso* le poème d'Andromaque le père sur la thériaque. Il donne aussi (*ibid.*, p. 42) la recette d'Andromaque le fils.

(5) Avicenne (*Liber Canonis*, Venise, 1555, f° 522 v°) donne plusieurs formules de thériaques d'après Galien.

(6) *Tyrus* est le nom latin de la ville de Tyr, en grec *Τυρος*. Le mot thériaque (en grec *θηριακον*, sous-entendu *αντιδοτεον*) vient de *θηρ*, bête sauvage, et signifie remède contre la morsure des bêtes sauvages ou venimeuses, spécifique contre la morsure des serpents ou contre le venin en général.

Galien en son livre *ad Pamphilum* (1), vallant autant à dire comment tranquillité (2), laquelle elle donne à ceulx qui la prennent. Les Latins dient qu'elle est appellée tyriaque des bestes venimeuses, car elle vault à toutes morsures de bestes venimeuses. Vray est que les Arabes (3) et Barbares appellent le serpent que les Latins dient *vipera*, *tyrus*, par langaige corrompu et inutile, et le nom de grec, envers les Grecz, font espèce spéciale et nom exprès *tyrus*. Et les trocisques (4) qui entrent en la tyriaque sont faictz de la chair de vipère, laquelle se treuve en Italie et en Aquitaine aussi, et à Narbonne, et toute province chaulde. Et ne fault aller aux Indes ne en Egypte pour trouver *vipera*, car il y en a assez ès Italies et Gaule, comment avons déclairé en nostre livre *Castigationum*.

Avicenne, le prince des Arabes, a bouté deux foys *centaurium* (5) en tyriaque et a délaissé par ignorance *penta-philum* (6). Et pour ce en ce petit livre voulons monstrier

(1) Il faut lire, comme il est écrit à la fin du chapitre, *ad Pamphilium*, traduction latine du grec προς Παμφίλιον (Galien, *loc. cit.*, t. XIV, p. 295).

(2) Andromaque le père (Galien, *loc. cit.*, t. XIV, p. 32) a décrit sous le nom de Γαλήνη, tranquillité, l'antidote de son invention, appelé plus tard thériaque. Ce nom de thériaque lui aurait été donné par le médecin Criton, qui vivait sous Trajan.

(3) Les Arabes appellent la vipère *Afa* (Ibn El-Beïthar, *Traité des simples*, trad. par L. Leclerc, t. I, p. 110, Paris, 1877).

(4) Les trochisques de vipères étaient la base de la thériaque. Galien (*loc. cit.*, t. XIV, p. 45) en donne la préparation dans le chapitre de son traité des *Antidotes*, intitulé : Ἀρτιακῶν θηριακῶν σκευασία. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la préparation publique des trochisques de vipères précédait celle de la thériaque, laquelle, comme on le sait, se faisait en grande pompe. La bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie de Paris possède un placard annonçant une préparation publique de trochisques de vipères pour le 5 octobre 1683 et les jours suivants, dont voici la teneur : *Trochisci viperini D. Andromachi senioris ex Galeno à Matthæo Francisco Geoffroy, Antonio Jossion, Simone Boulduc, Pharmacopœis Parisiensibus, publice parandi, die Martis 5<sup>o</sup> Octobris, et sequentibus, anni 1683, horâ ipsâ octavâ matulinâ, ad theriacam tempore et loco demonstrandam et conficiendam... In Aulâ Pharmaceuticâ, etc.*

(5) *Centaurium* est le nom latin du κενταύριον, en français centaurée. Dioscoride (édition C. Sprengel, t. I, p. 347 et 349, Leipzig, 1829) connaissait deux centaurées, la grande (*Centaurea Centaurium* L.) et la petite (*Erythræa Centaurium* Pers.). La petite seule entrait dans la thériaque. Il est question des deux centaurées dans le chapitre suivant.

(6) *Pentaphyllon* (du grec πεντάφυλλον) ou *quinquefolium*, c'est la quin-tefeuille, *Potentilla reptans* L., dont la racine entrait dans la thériaque.

que pour le temps où nous sommes n'avons, ne pouvons avoir vraie tyriaque, pource que plusieurs simples entrent en la tyriaque de Andromachus et de Galien, dont n'avons aucune congnoissance ny en France, ny en Italie, Espagne, et moins en Germanie, comme sont baulme, myrrhe, *rheon*, *amomum*, *cinamomum*, *cassia*, *schoeni anthos* (1), *dictamum*, *petroselinum*, *scordium*, *thlaspi*, *hedychroum magma* (2) *quod alindaracum Arabes vocant*, *aspalathon* (3), *calamus aromaticus* et aultres plusieurs.

Quant au baulme (4), nous n'en avons point de vray, et est

(1) *Schoeni anthos* (qu'on lit *schoeni*, *anthos*, dans les trois éditions du *Myrouel*) vient du grec *σχόινου άνθος*, fleur de *σχόινος*. Cette expression, que l'on trouve dans Galien, devint plus tard, par contraction, le mot *σχόινανθος*, en bas latin *squinanthum*. Il est question ci-après du « *squinanthum*, que l'on dict *schoeni florem* ». Le schénanthe des anciens (*σχόινος* de Dioscoride) serait l'*Andropogon lanigerum* de Desfontaines.

(2) *Hedychroum magma* (et non *hedychroum malagma* : *μάλγμα* signifie cataplasme émollient), c'est l'*ήδύχρου μύγμα* d'Andromaque le père (Galien, *loc. cit.*, t. XIV, p. 39 et 52), les *trochisci hedychroi* des anciennes pharmacopées. *Μύγμα* signifie onguent, drogue, et au cas particulier trochisque, et *ήδύχρου* se traduit : d'une agréable couleur (*ήδύς*, agréable; *χρόα*, couleur). Comme le dit Champier, les médecins arabes appelaient ces trochisques, *alindaracon* : en effet on lit dans Avicenne (*loc. cit.*, fol. 523 v<sup>o</sup>), sous la rubrique *Descriptio trochiscorum alindaracon*, la formule des trochisques *hedychroi*, et, d'après une note marginale, *alindaracon* serait le mot arabe synonyme de *hedychroi*. Le même auteur (fol. 523 r<sup>o</sup>) emploie aussi le mot *alindaracaron* dans le même sens. Champier (*Campus Elysius Gallie*, fol. 109 r<sup>o</sup>) a, dans son traité *De Theriacâ Gallicâ*, un chapitre intitulé : « *De Hedicroo Magmate, quod Alindaracaron Arabes vocant.* »

(3) L'*Aspalathus* de Pline (*ἀσπλάθος* de Dioscoride) était inconnu des contemporains de Champier. Nicolas Houel (*loc. cit.*, fol. 33) dit que parmi les apothicaires de son temps, « aucuns estiment le Santal rouge estre *Aspalathus*. Les autres ont dit que c'estoit celle plante qu'aucuns appellent Olivier bastard de Rhodes, et dont anciennement les Apothicaires usoyent pour *Agalochum* qu'aucuns appellent bois d'Aloës. Mais le docte Mathiolo, doctement a réfuté toutes les deux opinions, et monstré qu'*Aspalathus* ne nous est encores congneu, et qu'au lieu d'iceluy il faut prendre la graine d'*Agnus castus*... »

(4) Baume de la Mecque, appelé encore baume de Judée, baume de Giléad, baume du Caire, etc., suc résineux du baumier, *Balsamodendron gileadense* Kunth. Antoine Colin, « maistre Apoticaire Juré de la ville de Lyon », a donné, dans la seconde édition de l'*Histoire des drogues, espiceries, et de certains médicamens simples, qui naissent es Indes et en l'Amérique* (Lyon, Jean Pillehotte, 1619), l'« Histoire du Baulme, où il est prouvé que nous avons vraye congnoissance de la plante qui produit le Baulme, et par conséquent de son fruict, et de son bois. Contre l'opinion commune de plusieurs Médecins et Apoticairens anciens et modernes. Version Française, tirée de Prosper Alpin... »

sophistiqué. J'en ay veu aultresfoys à madame Anne de France (1) dix ou douze ampoules de voirre, desquelles les unes avoyent esté envoyées du Souldan (2) de Egypte au roy Loys unzième son père, les aultres au duc de Bourgogne Charles (3), les aultres au roy Charles huictiesme (4) son frère. Mais l'une ne sembloit de rien à l'autre, et cuyde et suis d'opinion que la pluspart estoit vraye térébenthine *ex grano viridi* (5), laquelle après le baulme est la royne des gommés et se approche fort à la propriété du baulme, laquelle croist en Palestine et aux lieux transmarins. Et celle que l'on dict venir de Venise, c'est *gommi laricis arboris* (6) et non térébenthine aucunement; car la vraye térébenthine vient de si loingtains pays et en si grosse difficulté, que la livre portée en France cousteroit plus, à cause du port, de dix escuz, pource que, à cause de la ébullition, elle ne se peut porter longuement.

Quant du *carpobalsamum* et *xylobalsamum* (7), ne avons point nemplus (8) que du baulme, car si tout le *carpobalsamum* et *xylobalsamum* que viennent aux foyres de Lyon et Anvers,

(1) Anne de France, dame de Beaujeu, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, née vers 1462, morte au château de Chantelle (Allier) le 14 novembre 1522. Elle épousa, en 1474, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu. Son père, en mourant, la nomma régente et tutrice du jeune Charles VIII, son frère (1483).

(2) Soudan, nom qu'on donnait jadis à de certains princes mahométans, et particulièrement au souverain d'Egypte. Il vient, comme le mot sultan dont il est une forme ancienne, de l'arabe *soultan*.

(3) Charles, dit le Téméraire, né à Dijon le 10 novembre 1433, tué devant Nancy le 5 janvier 1477.

(4) Charles VIII, fils de Louis XI, frère d'Anne de France, né le 30 juin 1470, mort à Amboise le 7 avril 1498. Il succéda à son père le 30 août 1483 sous la tutelle de sa sœur Anne et fut sacré le 30 mai 1484.

(5) « *Granum viride*, dit Simon Jannensis dans son Dictionnaire de matière médicale intitulé *Clavis sanationis, apud Avicennam est fructus arboris terebinti unde terbentina colligitur.* » Ibn El-Beïthar (*loc. cit.*, I, 234) appelle le térébinthe (en arabe *botam*) « l'arbre à la graine verte ». La térébenthine *ex grano viridi* est donc la térébenthine du térébinthe, *Pistacia Terebinthus* L., plus connue sous le nom de térébenthine de Chio. Pour Champier, c'est la seule « vraye térébenthine ».

(6) « La térébenthine de Venise est donnée par le mélèze, *Larix decidua* Mill. » (Planchon, *Traité pratique de la détermination des drogues simples*, t. II, p. 274, Paris, 1875.)

(7) Le *carpobalsamum* est le fruit (*καρπός*) du baumier, et le *xylobalsamum* en est le bois (*ξύλον*) : tous deux entraînent dans la thériaque.

(8) Nemplus, pas plus.

et à Médine del campo (1), estoient vrays non sophistiqués, faudroit que la vigne de Angadix (2) où croist le baulme fust une lieue de long et autant de largeur, ce que n'est pas, et ne fust jamais que ung bien petit jardin au Cayre (3) qui premièrement fust en Judée et Palestine.

Quant à la myrrhe (4), nous la ignorons en France et Italie, car la vraye myrrhe est odorifère et bien odorante, comme récite Dioscorides ; et celle laquelle nous avons ne sent rien, mais plustost a male odeur ; et ne savent noz pharmacopolistes bouter différence entre myrrhe et bdellium (5), lesquelz sont différens en odeur, propriété, saveur et couleur.

Quant au rheubarbe (6), ce n'est pas *rheon* (7) lequel

(1) Medina-del-Campo, ville d'Espagne. « C'est, dit La Martinière (*Le grand Dictionnaire géographique*, t. V, p. 246, la Haye, 1735), une ville fort ancienne, fort marchande, et par conséquent fort riche. On y célèbre tous les ans trois foires considérables. »

(2) Angadix est l'Engaddi de la Bible. Voici ce qu'en dit La Martinière (*loc. cit.*, III, 274) : « En-Gaddi, selon l'Écriture sainte... Elle étoit fertile en vignes de Cypre et en arbres qui portoient le baume. Salomon, dans son Cantique, parle des vignes d'Engaddi : cette ville étoit près du lac de Sodome, à trois cens stades de Jérusalem, pas loin de Jéricho et de l'embouchure du Jourdain dans la Mer Morte. » Heyd (*Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, t. II, p. 577, Leipzig, 1886) dit que « la culture du baumier semble avoir été abandonnée de très bonne heure en Palestine. Lorsque Burchardus (*à Monte Sion*) visita le village d'Engaddi, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il ne trouva plus, sur l'emplacement d'une autre plantation également célèbre dans l'antiquité, que de misérables restes retombés à l'état sauvage, par suite de l'incurie des Sarrasins. »

(3) Il s'agit du fameux jardin de Matarée, situé à quatre lieues environ du Caire, au sujet duquel Heyd (*loc. cit.*, t. II, p. 575) s'exprime ainsi : « Une des curiosités les plus remarquables de l'Égypte au moyen âge étoit la ferme de Matarea, avec son jardin planté de baumiers et arrosé par une source miraculeuse, objet de vénération chez les chrétiens comme chez les mahométans... Cette localité étoit située sur la lisière du désert, à quatre lieues environ du Caire et dans le voisinage de la ville d'Aïn-Chems. »

(4) « La myrrhe est produite par un *Balsamodendron*, qu'on a cru longtemps être le *Balsamodendron Myrrha* Nees, mais qu'on a reconnu depuis être le *B. Ehrenbergianum* Berg. Cette espèce croît dans le sud de l'Arabie et sur les côtes africaines de la mer Rouge. » (Planchon, *loc. cit.*, t. II, p. 154.)

(5) De nos jours, on distingue deux sortes de bdellium : le bdellium de l'Inde et le bdellium d'Afrique. Ce dernier est souvent mêlé à la myrrhe.

(6) La rhubarbe, *Rheum officinale* Baillon, n'est pas, comme le dit fort bien Champier, le rhapontic, *Rheum Rhaponticum* L. (ῥῆπον de Dioscoride, *rhamon* de Pline). Cependant, dans le chapitre suivant, on lit que « *rheuponticum* n'est point au rheubarbe différent ».

(7) Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 340), au chapitre du Rhapontic, ῥῆπον, dit que quelques-uns l'appellent ῥῆπον.

descript Dioscorides, ne *racoma apud Plinium* (1) lequel croist auprès du fleuve *Rheon* (2); mais le rhuubarbe lequel nous usons a esté incogneu aux Grecz, à Hypocrates et Galien, et est trouvé des Arabes (3), ausquelz sommes tenus quant au rhuubarbe; nonobstant qu'ilz nous ont donnez d'ung turbith (4), lequel a turbé (5), troublé et fait des maux plus que ne fist le rhuubarbe de bien aux Chrestiens, duquel Dieu nous vueille deffendre. Le *rheon* escript par Dioscorides, le plus légier est le meilleur; le rhuubarbe duquel nous usons, le plus pondéreux est le meilleur.

Quant au vray *amomon* (6), selon Dioscorides et aultres Grecz, Italiens ny François ne sçavent que c'est et le ignorent; car il doibt estre blanc tirant sur le roux, pondéreux et de grant odeur.

Du cynamome (7), selon Dioscorides, sont quatre espèces, desquelles quatre nostre cynamome, comme on peut cognoistre par Galien au *Livre des simples médecines* (8),

(1) Pline (*Hist. nat.*, l. XXVII, c. CV) appelle le rhapontic *rhacoma*.

(2) Champier se trompe: le fleuve qu'il appelle *Rheon* portait chez les Grecs le nom de *Pā* (c'est aujourd'hui le Volga). Ce nom avait été donné également à la racine du rhapontic qui croissait sur ses rives.

(3) On trouve, dans Ibn El-Beïthar (*loc. cit.*, t. II, p. 155), un long chapitre sur la rhuubarbe (en arabe *Rawend*).

(4) « Le turbith des pharmacies est donné par les racines de l'*Ipomœa Turpethum* R. Brown, plante originaire des Indes Orientales, de l'Australie et de toute la Polynésie. » (Planchon, *loc. cit.*, t. I, p. 525.) Ibn El-Beïthar (*loc. cit.*, t. I, p. 306) en parle longuement sous la rubrique *Torbed*.

(5) Champier réédite en français le jeu de mots qu'il a maintes fois commis en latin: « *Turbith qui plurimos turbat* », dit-il dans son *Hortus Gallicus*, p. 26, et p. 81 du même ouvrage: « *Turbith qui multos conturbat* ». Ce jeu de mots reparait dans le chapitre suivant.

(6) Personne ne sait en effet quelle est la plante décrite par Dioscoride (*loc. cit.* t. I, p. 28) sous le nom de *Amomon*. Telle est l'opinion de Flücker et Hanbury (*Histoire des drogues d'origine végétale*, trad. par Lanessan, t. II, p. 444, Paris, 1878).

(7) Le *zanzibar* de Dioscoride serait l'écorce du cannellier de Ceylan, *Cinnamomum Zeylanicum* Breyn.

(8) Le *Livre des simples médecines*, appelé dans le chapitre suivant *Livre des simples ad Paternianum*, est attribué à Galien. Des deux éditions grecques-latines des *Œuvres* de cet auteur, la première, celle de René Chartier (Paris, 1679), n'en donne que la traduction latine, et la seconde, publiée par Kühn, l'a omis. On le trouve dans la plupart des traductions latines desdites *Œuvres*, entre autres dans celle éditée par Froben à Bâle en 1549, où le chapitre *De cinnamo* (Cap. 76) occupe, dans le tome VIII, la tête de la colonne 314.

ne semble estre tel comme ilz récitent. Mais le vray jugement, je délaisse aux plus saiges médecins.

De la casse (1), laquelle est au tyriaque, si est à nous François et Italiens incongneue, et celle laquelle noz pharmacopoles boutent au tyriaque, n'a nulle convenance avecque celle de Dioscorides.

Quant *ad squinantum* (2) que l'on dict *schoeni florem*, est incongneu à nous apothiquaires, et celluy de quoy ilz usent sont pailles et festus plustost que fleurs.

De *terra lemnia* (3) que nous disons *terra sigillata*, laquelle seulement venoit en l'isle de Lemno sigillée du seel de Dyanne là où fust Galien, laquelle doit estre rouge, douce à la bouche, laquelle boutée en l'eaue vient comme cire, elle est à nous incongneue à François, Italiens et Germains, et celle que nous usons c'est argille de nulle ou bien petit efficace et incongneue à nous.

De *dictamnon* (4) il est à nous incongneu totalement et croist seulement en Crèthe que l'on dict Candie, laquelle est semblable à *pulegion* (5), mais elle a plus grans feuilles.

(1) Le *casia* de Dioscoride (*Casia* de Plin, *Cassia lignea* des anciens), serait l'écorce du cannellier de Chine, *Cinnamomum aromaticum* G. Nees.

(2) Il a été question précédemment du *squinantum*. (Voir p. 27, note 1, *Schoeni anthos*.)

(3) La terre de Lemnos ou terre sigillée était une argile ferrugineuse employée en médecine. Elle a figuré dans toutes les pharmacopées jusqu'à la fin du siècle dernier. Du temps de Galien, elle jouissait d'une réputation telle, que, désireux d'en connaître la composition et la fabrication, il entreprit le voyage de l'île de Lemnos : il y débarqua à Myrina ; mais là il apprit que cette fameuse terre provenait d'Héphestias. Dans un second voyage, il se rendit dans cette localité, et il put y assister à tous les détails de la fabrication des pastilles de terre sigillée, y compris l'aposition du sceau de Diane, et constater *de visu* que, contrairement à ce que disait Dioscoride, il n'y entrait pas de sang de chèvre (Galien, *loc. cit.*, t. XII, p. 169 et suiv.). Pierre Belon, qui voyagea en Orient de 1546 à 1549, a consacré un chapitre de la relation de son voyage (intitulée : *Les Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie...*, page 52 de l'édition de Paris, 1588) à la « Description des différentes espèces desdictes terres sellées et des seaux qu'on a imprimé dessus » ; ce chapitre est précédé de 12 figures de seaux, reproduites par Alfred Franklin dans le volume de la *Vie privée d'autrefois*, qui traite des *Médicaments* (p. 163, Paris, 1891).

(4) Le fameux dictame (*dictamnus*) de Crète serait l'*Origanum Dictamnus* L.

(5) Le *pulegium* est le pouliot, *Mentha Pulegium* L. Dioscoride (*loc. cit.*,

De *petroselino* (1), il doit estre de Macédoine, province de Grèce, et croist auprès des roches, et n'est pas celluy que les apothiquaires mettent au tyriaque, lequel est *species apii* (2).

Quant du *scordion* (3), ce n'est pas *allium* ny aux sauvage, mais est herbe, laquelle est à nous incongneue, mais anciennement estoit vulgaire aux Grecz : elle doit avoir les feuilles semblables à *camedrii*.

De *thlaspi* (4), lequel entre en la tyriaque, est aux François et Italiens incongneu ; et est herbe longue d'ung doigt, et a petites feuilles trainant sur terre, la fleur blanche ; et la trouvent auprès des sépulchres.

Avicenne, en sa description Andromachus, erre grandement lequel, pour le nom de *thlaspeos* (5), escript *siseleos* (6) contre toute vérité thériaquale ; comment il fait, au lieu des trochisques *hedycrois* (7) qui entrent en la tyriaque, il descript par ung nom barbare et corrompu *trocisci alindaracaron*, et le Nycolas (8) les appelle *trocisci dyacoralli*.

Quant à *calamus aromaticus* (9) *sive odoratus*, lequel

t. I, p. 379) dit que le dictame de Crète est semblable au pouliot, *ομοια γλήχωνι*.

(1) Le persil de Macédoine est l'*Athamanta macedonica* D. C. (*Bubon macedonicum* L.). Sa semence entrait dans la thériaque.

(2) Les apothiquaires remplaçaient, dans la thériaque, la semence du persil de Macédoine par celle du persil cultivé, *Apium Petroselinum* L.

(3) Le *σκόρδιον* des Grecs est la germandrée aquatique, *Teucrium Scordium* L. Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 460) dit que le scordium a les feuilles semblables au chamœdryes (*Teucrium Chamœdryes* L.).

(4) Le *θλάσι* de Dioscoride est le thlaspi officinal de Guibourt (*Lepidium campestre* Br.), dont la semence entrait dans la thériaque.

(5) *Thlaspeos* (*θλασπέως*) est le génitif de *θλασι*.

(6) *Siseleos* est mis pour *seseleos*, *σεσέλιος*, génitif de *σεσέλι*. Le séséli de Marseille, décrit par Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 402) est le *Seseli tortuosum* L. Sa semence entrait dans la thériaque.

(7) Il a été question précédemment des trochisques *hedychroi*, dans la note explicative de *Hedychroun magma*, où il est dit également que *alindaracaron* et *alindaracaron* sont donnés par Avicenne, comme synonymes de *Hedychroi*. (Voir p. 27, note 2.)

(8) L'*Antidotarium Nicolai* (Venise, 1471), réimprimé au XVI<sup>e</sup> siècle à la suite de toutes les éditions des *Œuvres* de Mésué, donne les formules des *Trochisci ydiocri* (*sic*) et des *Trochisci diacoralli*, lesquelles sont parfaitement distinctes. Ces deux formules sont reproduites dans toutes les éditions du *Dispensarium magistri Nicolai Praepositi ad aromatarios*.

(9) Le *calamus aromaticus* (*κάλυπος ἀρωματικός*, de Dioscoride) serait, d'après Flückiger et Hanbury (*loc. cit.*, t. II, p. 497), l'*Acorus Calamus* L.

vient aux Indes seulement, doit estre de couleur rousse, est aussi à nous incongneu. Celuy que nous usons n'est pas *calamus*, mais racine plustost.

Ou si, comment escript Galien en son livre *ad Pamphilianum*, par ung simple adulaire toute la composition du thyriaque est faulse et de petite vertu, que dirons nous de la thyriaque faicte à Tortonne (1), Montpellier (2), Bolongne (3), Padoue et aultres lieux, là où ne deffault pas ung simple seulement, mais plusieurs [comme] (4) a esté dict, et, au lieu d'iceulx, qu'est le pire, ont bouté aultres simples mauvais comme salpaistre, et au lieu de baulme, la gomme *laricis* (5). Par quoy ne se fault esmerveiller si à présent le thyriaque de laquelle on use n'a la vertu et propriété de celle de Galien ou Andromachus. Et n'y a que troys ans que à Lyon (6) fut faicte le thyriaque par René Villateau, apothi-

(1) Tortone, ville d'Italie.

(2) Les drogues frabriquées à Montpellier jouissaient déjà d'une grande vogue au XII<sup>e</sup> siècle. Le trouvère Guyot de Provins en parle dans sa fameuse *Bible*: « S'ils reviennent de Montpellier, dit-il, leurs électuaires sont très chers ».

S'il revienent de Monpellier

Lor leituairre sont molt chier.

(Vers 2618 et 2619 de « La Bible Guiot de Provins », publiée par Barbazan dans le tome II, p. 391, des *Fabliaux et Contes des poètes françois*, nouvelle édition par Méon, Paris, 1808.)

(3) La thériaque de Montpellier était encore fort répandue à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Pomet (*Histoire générale des drogues*, II, p. 62, Paris, 1694) nous apprend que, de son temps, la bonne thériaque de Montpellier revenait au fabricant à 38 et 40 sols la livre et qu'on la surchargeait d'une grande quantité de miel cuit pour pouvoir la débiter aux foires à 8 et 10 sols la livre.

(4) Bologne, en Italie.

(5) Ce mot comme manque aux deux premières éditions; on ne le trouve que dans la troisième, parue à Lyon, chez Thibault Payen.

(6) Comme il a été dit précédemment, la gomme *laricis* est la térébenthine de Venise.

(7) Champier nous apprend que la préparation publique de la thériaque se faisait déjà à Lyon au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est donc à tort que M. J. Bernhard (*loc. cit.*, p. 111) attribue à Laurens Catelan, « Maître Apothicaire en la ville de Montpellier », l'honneur d'avoir, le premier en France, fait la thériaque « publiquement en présence de Messieurs de la Justice et Professeurs en l'Université de Médecine », en l'année 1606. Quelques pages plus loin (p. 118, note 1), le même auteur parle d'une préparation publique de thériaque faite à Lyon en 1619. Antoine Colin, « maître Apothicaire juré de la ville de Lyon », dit, dans son *Histoire du Baulme* (p. 95, Lyon, 1619), avoir préparé avec M. Veau « la thériaque en la maison de ville, en présence des Lieutenans de Roy,

quaire sçavant, et par Claude Pinssart (1) à plain de foyre devant tous apothiquaires de toutes provinces, lequel René respondit sçavamment et scientifiquement à tous venans apothiquaires et médecins, et si bouta, au lieu des simples, lesquelz ne se peuvent trouver, aultres plus prouchains à leur vertu. Mais, nonobstant toute diligence par icelluy faicte, ne croys-je pas icelle thyriaque avoir la propriété de celle de Andromachus ne de Galien; mais je confesse bien qu'elle soit meilleure et moins mauvaïse que celle que l'on fait ailleurs à la grosse mode et en lieu où n'a pas la commodité qu'est à Lyon des simples; car Lyon est ung aultre Corinthe (2) là où viennent marchans de toutes régions (3).

*Aultres erreurs des simples où errent apothiquaires et chyrurgiens.*

Du *sanguis draconis* (4), lequel dient estre le jus d'une herbe nommée par Dioscorides *sideritis* (5), manifes-

des Magistrats et de tout le corps de la Médecine ». M. J. Vidal (*loc. cit.*, p. 29 et 30) parle d'une préparation publique de thériaque et de mithridate faite à Lyon en 1711.

(1) René Villateau et Claude Pinssart sont appelés dans le *Castigationes* (f° XIX r° et v° et f° LII v°) : *Renatus Villaterius et Claudius Pinsardus*. Le texte du *Castigationes* étant plus correct que celui du *Myrouel*, il est probable qu'il faut lire Claude Pinssart (ou Pinsard) au lieu de Claude Puissart.

(2) Champier, traitant le même sujet, avait dit précédemment (*Castigationes* f° XIX r°) que la ville de Lyon est pour ainsi dire une nouvelle Jérusalem ou, si l'on préfère, une Corinthe : *in amplissimâ Lugdunensi urbe, quæ nova quasi Hierosolyma, aut si mavis Corynthus dici potest*.

(3) Entre autres « marchans de toutes régions », on voyait aux foires de Lyon des apothiquaires venus de bien loin pour y renouveler leurs provisions de drogues. M. Lorédan Larchey nous apprend, dans la Préface (p. 11) de l'*Inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz* (27 juin 1509), publié par le Dr Dorveaux (Paris et Nancy, 1894), que ces foires étaient fréquentées par les apothiquaires de Metz à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVI<sup>e</sup>.

(4) *Sanguis draconis*. D'après Flückiger et Hanbury (*loc. cit.*, t. II, p. 490), « la substance que Dioscoride mentionne sous le nom de *κόκκινα*, comme une matière colorante et un médicament coûteux apporté d'Afrique, qui fut décrite aussi par Plin, lequel la distingue du *minium* [sulfure rouge de mercure], était certainement celle que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *Sang-Dragon*. Ce n'était pas, cependant, celui du *Calamus Draco*, ni même d'aucun arbre de l'archipel Indien, mais une production de l'île de Socotra ».

(5) *Sideritis* (*σίδερίτις*), et non *sideritidis*. Dioscoride (*loc. cit.*, t. I,

tement errent noz apothiquaires; car *sanguis draconis*, selon Dioscorides, est plustost métal que jus de herbe, lequel il appelle *cinabaris* (1); non pas que soyt cynabre que l'en dit vermeillon; car le vermeillon est artificiel, et le *cinabaris*, selon Dioscorides et selon Pline (2), est naturel. Et de ce *cinabaris* que l'on dit *sanguis draconis* naturel, usent les médecins ès maladies pour restreindre le sang, et les painctres pour varier les couleurs; et est moult chier; et ne s'en trouve guère et spécialement du bon et non sophistiqué; car celluy que communément vendent les apothiquaires est faux et adultéré. Et est aultre chose *cinabrium* (3) et *cinabaris*; car *cinabrium* c'est vermeillon et artificiellement fait, et *cinabaris* naturel; *cinabrium* est fait de plomb (4) et venimeulx, et *cinabaris* médicinal. Galien (5), en son neufviesme livre des *Simples*, dict *cinabrium* est genre de métal, et Averroës (6), au cinquiesme livre du *Colliget*, dict que *sanguis draconis* est genre des métaulx.

p. 530) décrit en effet une plante de ce nom, laquelle n'a rien de commun avec le sang-dragon. Champier (*Castigationes*, f° XLVII r°) dit que presque tous les médecins de son temps, suivant l'erreur d'Avicenne et de Sérapion, estimaient que le sang-dragon était le suc d'une plante, que à Græcis *Sideritis* vocatur.

(1) Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 775), au chapitre du *Κιννάβαρι*, ne dit nullement que le sang-dragon « est plustost métal que jus de herbe »; il dit simplement que quelques-uns estiment que la matière colorante appelée *κιννάβαρι* n'est autre que le sang-dragon (*αἷμα δράκοντος*). En outre, il distingue parfaitement le *κιννάβαρι* du sulfure rouge de mercure (*minium* de Pline), appelé de nos jours, comme au temps de Champier, cinabre ou vermillon.

(2) Pline (XXXIII, 38), parlant du *cinnabaris* et du *minium*, dit que les médecins, sous prétexte de ce nom de cinabre donné au sang-dragon, lui substituent le vermillon, qui est un poison : *medici, quia cinnabarium vocant, pro eâ utuntur hoc minio, quòd venenum esse paulo mox docebimus*.

(3) *Cinabrium*, qui est un mot de basse latinité synonyme de *cinnabaris*, « est aultre chose » que *cinnabaris*, en ce sens que, pour Champier, « *cinabrium* c'est vermillon », tandis que le « *cinabaris* naturel » est le sang-dragon.

(4) Le cinabre ou vermillon est le sulfure rouge de mercure; il n'est donc point « fait de plomb », comme le dit Champier, qui l'a sans doute confondu avec l'oxyde rouge de plomb appelé minium.

(5) « Le cinabre de Galien paraît à Fuchs, pour plusieurs raisons, identique avec celui des modernes. » (Ibn El Beïthar, *loc. cit.*, t. II, p. 222.)

(6) Averroës (*Colliget*, lib. V, cap. 43) comprend le sang-dragon (*sanguis draconis*), parmi les drogues simples tirées du règne minéral : *De medicinis quæ ex Mineris sunt*.

Errent aussi les apothiquaires et médecins en l'herbe que l'on dit *eupatorium*; car, selon Dioscorides, *eupatorium* (1) est celle que nous appellons agrimonie; et celle que communément, mettent noz apothiquaires au syrop de *eupatorio*, est herbe non descripte ne nommée des anciens auteurs; et ce tu peux voir en Dioscorides au chapitre de *Eupatorio*, aussi que plus à plain j'ay escript en nostre livre *Castigationum* (2) au premier livre, chap. xxj.

Errent manifestement noz apothiquaires, lesquelz boutent aux médecines une racine, laquelle est du genre des lacticines et tintimales (3), pour turbith lequel trouble et perturbe et mortifie plusieurs par sa vénérosité et malice. Sérapion (4) dit turbith estre aromatique, et Mésué (5) dit estre lacticine, et ce que l'ung dit, l'autre dit le contraire. Parquoy je concluz n'estre aucun turbith en France ne en Italie (6). Et est abuz user de telle faulse et venimeuse racine que communément usent noz apothiquaires; et en ay veu user à aucuns médecins, dont mal s'en sont trouvés et ont encouru honte et vergongne, comment je vis à Lyon ung gentil homme auquel ung médecin alleman, donnant une drachme et demye de turbith, et dans cinq heures il devint

(1) L'*εὐπατόριον* de Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 535) est l'aigremoine (*Agrimonia Eupatorium* L.), qui entrain dans l'électuaire *Catholicum*, l'Eau vulnérable, l'Onguent mondificatif d'ache, etc.

(2) Champier renvoie au chapitre XXI (*De Eupatorio*) de son livre intitulé : *Castigationes seu emendationes Pharmacopolarum* (fo XXXVI vo).

(3) Lacticines et tintimales (tithymales). Champier n'a fait que traduire en français le passage suivant du chap. XXV (*De Turbith et Tripolio*) de son *Castigationes* (fo XL ro) : *radicem alicujus herbæ habentis succum lacteum, acutum, ex genere Tithymalorum, seu lacticiniorum*.

(4) Sérapion (*De simplicium medicamentorum historiâ*, Venise, 1552, fo 114, chapitre *De Tripolio herbâ*), qui a identifié à tort le *spadus* de Dioscoride avec le turbith des médecins arabes, dit en effet, d'après Dioscoride, que la racine du *tripolium* est aromatique : *Radix illi est candida, odorata*.

(5) Mésué (*Opera*, Venise, 1497, fo 38 vo), parlant du turbith dans son traité *De Simplicibus*, s'exprime ainsi : *Turbit est radix herbæ, cujus folia sunt sicut folia ferulæ, minora tamen. Et est ex habentibus lac*.

(6) En effet, le turbith est, comme il a été dit précédemment, originaire des Indes Orientales.

par tout le corps comment s'il eust la vérolle des enfans avecque vomissement et son urine noire comme encre, lequel incontinent m'envoya quérir, et après plusieurs remèdes à luy appliqués guérist, mais non pas sans gros dangier de perdre la vie; et estoit le gentil homme à monsieur le chancelier à Prato (1) légat, à ceste heure en France; et le visitoit avecque moy monsieur Capellani (2) *regisparæ medicus*. Ledict gentil homme, avant la prinse de ce turbith, estoit sain et allègre; mais, à l'appétit du médecin alleman, pource que c'estoit en avril là où communément on prent médecine, il se voulut purger, dung (3) mal s'en trouva; et me semble, si bien j'en suis recors, qu'il se nommoit monsieur du Clo (4).

Noz apothiquaires aussi errent en *sendaraca* avecque les Arabes, pource que Grecz et Latins pour *sendaraca* (5) entendent une pierre métal, lequel, comment escript Galien au *Livre des Simples ad Paternianum* (6) chapitre deux cent trente-neuf, lequel vient de Cappadoce, et du Pont, et Cillicie, et est pierre de couleur de feu; mais les Arabes (7) dient *sandaraca* estre une gomme laquelle noz apothiquaires appellent *vernix* chaulde et seiche complexion; mais les

(1) Antoine Duprat (en latin à Prato), chancelier de France et cardinal, né à Issoire (Auvergne) le 17 janvier 1463, mort le 8 juillet 1535.

(2) Jean Chapelain (en latin *Capellanus*) le père, médecin français. Reçu docteur à Montpellier, il exerça la médecine à Rouen, puis il vint à Paris. Agrégé, en 1509, à la Faculté de médecine de cette ville, il devint premier médecin de Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup> et ensuite, d'après Sylvius, médecin de ce souverain.

(3) Dung, mis pour *dont*, qui signifie alors.

(4) La ville de Metz ayant été réunie à la France en 1552, il est possible que le médecin allemand du nom de « du Clo » dont parle Champier, soit originaire de cette ville et appartienne à la famille du médecin Samuel Duclou (1589-1654), l'inventeur du Baume vert de Metz. (Voir l'*Inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz* (27 juin 1509), publié par le D<sup>r</sup> Dorveaux. Paris et Nancy, 1894, p. 19 et 20.)

(5) La sandaraque (σαδαρακη de Dioscoride, *sandaracha* de Pline) est le réalgar ou sulfure rouge d'arsenic.

(6) Le *Livre des Simples ad Paternianum* est le *Livre des simples médecines* du chapitre précédent (p. 30). Il y est question de la sandaraque dans le chapitre 239, et non 139 comme il est dit dans les trois éditions du *Myrouel*.

(7) Ibn El-Béithar (*loc. cit.*, t. II, p. 297) donne la description et les propriétés de la sandaraque d'après les principaux médecins arabes.

Arabes ont failly, pource que toutes les propriétés que les Grecz ont donné à *sandaraca* (1) et pierre métallique, ilz ont attribué au *vernix*, laquelle chose ne se peult faire; par quoy ont mal entendu les Arabes Galien et Dioscorides au chapitre de *Sandaraca*.

Apothiquaires françoys, italiens et aultres, sont abusés et errent manifestement en une racine, laquelle appellent faulusement *rheuponticum*; car *rheuponticum* (2) n'est point au rhabarbe différent, mais se appelle *ponticum* à *Pontho* (3) qu'est une isle dont fust roy Mitridates, lequel trouva le metridat, non pas celluy duquel nous usons, dont noz médecins et apothiquaires abusent, et crois qu'il est de la propriété de *Esdra magna* (4), laquelle pour la multiplicité et nombre des simples est confondue et l'ont délaissés (5) les sçavans et doctes médecins. Celle racine que noz apothiquaires appellent *rheuponticum*, c'est *centaurea major* (6) vrayment, laquelle Leonicensus (7) n'a voulu nommer en son livre des *Erreurs de Plinius et Avicenne*, laquelle centauree a plus de vertuz que n'a la mineur centauree (8), quoy que dient Mésué et Sérapion, lequel Mésué confont la mineur et la *major*; si fait Sérapion et tous les Arabes.

(1) La sandaraque est une résine (et non une gomme) extraite du *Callitris quadrivalvis* Ventenat (*Thuya articulata* Desf.), lequel croit sur l'Atlas, dans l'Algérie et la région du nord-ouest de l'Afrique. C'est le *vernix* de Simon Januensis, de Matthæus Silvaticus et des anciennes pharmacopées.

(2) Comme il a été dit au chapitre précédent (p. 29), le rhabarbe diffère complètement de la rhabarbe.

(3) *Pontus* n'est pas une île: c'est le royaume de Pont, qui se trouvait dans la partie septentrionale de l'Asie Mineure.

(4) L'*Esdra magna* (ainsi nommé parce que, au dire de Nicolaus, le prophète Esdras l'inventa pendant son exil à Babylone) est une confection dont on trouve la formule dans l'*Antidotarium Nicolai* (Venise, 1471); il y entrait 145 drogues simples! En 1509, la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz (*Inventaire*, p. 47, n° 471) en possédait trois livres. Bien que d'une préparation coûteuse, longue et difficile, cet électuaire ne s'y vendait que 18 deniers l'once, comme les autres « confections et opiates ».

(5) En effet l'*Esdra magna* a disparu des pharmacopées au XVI<sup>e</sup> siècle.

(6) *Centaurea major*, grande centauree, *Centaurea Centaureum* L.

(7) Leonicensus a publié un ouvrage intitulé: *De Plinii et plurium aliorum medicorum in medicina erroribus* (Ferrare, 1509).

(8) La « mineur centauree » est la petite centauree (*Erythraea Centaureum* Pers.), encore employée de nos jours en médecine.

Et n'est pas de merveille si la médecine faicte de centauré, dont Galien (1) a faict ung livre, n'a la propriété que luy donne Galien ; car Galien entend *de centaurea majori et non minori*, et le translateur, au lieu de la *major*, a bouté la mineur, comment tu peux congnoistre en lisant les livres de Galien *de majori centaurio* et Dioscorides et Paulus (2) et aultres Grecz, lesquelz ont parlé des simples. Et la cause d'icelle erreur ont esté les Arabes qui ont mal entendu et interprété les livres des Grecz ; et ce que dict Mésué et aussi Avicenne que le moindre est toujours le meilleur, c'est fault (3) et contre l'opinion de Dioscorides et Galien. La mineur est amère, et la *major* tire sur la douceur ; et aussi que la mineur se peult dire *fel terræ* (4), la *major* se peult nommer *mel terræ*. Et ce que dict Mésué qu'elle vault aux playes et ulcères, c'est la grande et non la mineur, parquoy il confond la propriété des deux.

Avicenne (5) aussi confond *lapis lazuli* (6) avec *lapis armenus* (7) ; si font aussi tous les Arabes comme Sérapion (8),

(1) Le livre *De Virtute Centauræ* est, comme celui *des Simples ad Paternianum*, attribué à Galien. On le trouve dans toutes les éditions qui donnent ce dernier ouvrage (édition René Chartier, t. XIII, p. 1010 ; éd. Froben, 1549, t. VIII, col. 347-348).

(2) Paulus (sous-entendu *Egineta*), Paul d'Egine.

(3) Fault, faux.

(4) *Fel terræ*, fiel de terre. Ce nom vulgaire de la petite centauree se trouve dans Pline (XXV, 31) : *Hoc centaurion nostri fel terræ vocant, propter amaritudinem summam*.

(5) Avicenne ne confond nullement le *lapis lazuli* avec le *lapis armenus*, attendu qu'il a (*loc. cit.*, f° 104 r°) un chapitre 57, intitulé *De Azulo*, et (f° 138 v°) un chapitre 418 *De Lapide Armeno*. L'erreur de Champier provient de ce que le traducteur d'Avicenne a ajouté à tort, au titre du chapitre 57 *De Azulo*, ces mots : *id est lapide Armenio*.

(6) Le lapis-lazuli (سماق) de Dioscoride, *caruleum* de Pline) était jadis employé en médecine, comme la plupart des pierres précieuses. Anselme Boece de Boot (*Le Parfait Joaillier, ou Histoire des pierreries : où sont amplement descrites leur naissance, juste prix, moyen de les congnoistre, et se garder des contrefaites, Facultez médecinales, et propriétés curieuses*, publié en français par André Toll, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1644) l'appelle (page 349) « pierre d'Azul » et lui consacre plusieurs chapitres de son livre.

(7) Le *lapis armenus* (ou mieux *armenius*) est l'*ἀρμενιον* de Dioscoride, l'*armenium* de Pline, la « pierre arménienne » de Boot (*loc. cit.*, p. 375). La pierre d'Arménie ou azur de cuivre est un carbonate de cuivre, qui de nos jours porte le nom d'azurite. Elle était employée jadis à l'intérieur comme vomitif et à l'extérieur comme dessiccatif.

(8) Sérapion n'a pas plus qu'Avicenne confondu le lapis-lazuli avec la

et les boutent tous deux sus ung chapitre contre toute vérité; et ce tu congnoistras, si tu confère Avicenne et Sérapion avec Dioscorides et Galien (1). Le *lapis lazuli* est venimeux et ne vault rien que aux painctres; et ceux qui la boutent en la confection diabolique *alchermes* (2), laquelle médecine ceulx qui la prennent envoye aux Champs Elysées bien tost après, font tresque (3) mal et contre Dieu et conscience; et ne veis oncque homme qu'il print d'icelle ny aussi de pillules de *lapis lazuli* (4) qu'il ne mourust bien tost après. A ceste cause, les apothiquaires ne la doyvent préparer, mais la laisser aux Barbares, Mahométistes et Arabes sauvages. Et d'icelle avons parlé en nostre livre *Castigatio-num* au premier livre, *cap. xvij*, amplement; qu'est la cause que pour le présent m'en déporte d'en plus amplement escrire.

Errent aussi communément les apothiquaires et médecins, lesquelz, quand veulent user des cantharides, ostent les esles comme le pire de la cantharide; car, selon les anciens Grecz, les jambes et piedz sont les plus venimeuses et pernicieuses que le résidu de la cantharide; et de ce lys Dioscorides, Galien et Plinius. Néantmoins elle est toute dangereuse, et ne se fault jouer à icelle sans grande prudence de médecin et chyrurgien, et n'est à user à idiots, et plusieurs s'en sont très mal trouvés de leur usage.

pierre d'Arménie. En effet, il a (*loc. cit.*, fo 137 v°) un chapitre 22 (livre VI), intitulé *De Armenio lapide*, et, immédiatement après, un chapitre 23 *De Cœruleo*.

(1) Galien (*loc. cit.*, t. XII, p. 211 et 223) a, de même que Dioscoride, traité dans deux chapitres différents de la pierre d'Arménie (*ἀρμενικὸν*) et du lapis-lazuli (*λαζυλί*).

(2) *Alchermes*, et non *archerimes*. La confection alkermès doit son nom au kermès animal ou graine d'écarlate (*Chermes Vermilio* G. Planch.), qui en est la base. Il y entrait, comme le dit fort bien Champier, du lapis-lazuli. On en trouve la formule dans Mésué (*De Electuariis*, art. *Confectio Alchermes*), qui en est l'inventeur, et dans toutes les pharmacopées publiées jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette drogue était une des quatre compositions foraines (mithridate, thériaque, confections alkermès et hyacinthe), que les épiciers pouvaient tenir.

(3) Tresque, excessivement.

(4) La formule des *pilulae de lapide lazuli* a été donnée par Mésué qui en est l'inventeur et reproduite par Nicolaus Praepositus dans son *Dispensarium*. Il entrait dans ces pilules deux drogues purgatives : la scammonée et l'*hiera picra*.

De *cardamomum* (1) Théophraste et Dioscorides boutent quatre espèces ou genres. Les Arabes appellent *cardumeni* (2) celluy que Dioscorides nomme *cardamomum*, et, au nom de *cardamomum*, boutent une espèce que aucuns appellent *melligueta* (3), laquelle nomment *cardamomum*, et deux espèces : *majus* et *minus*. Mais icelluy est bien différent en vertu aux quatre espèces que nomme Dioscorides; duquel cardamome on ne treuve point en France ny Italie; et usons d'icelluy que les Arabes nous envoyent, contre l'intention de Dioscorides, et de Galien, et Pline, comme avons amplement escript en nostre livre *Castigationum* [cap. ij] et *in Officina Apothecariorum* (4).

De *malabathrum* (5), que nous appellons *folium*, les apothiquaires abusent manifestement, et, au lieu de *malabathrum* ou *folium*, usent d'une feuille d'ung arbre dont ilz ignorent l'espèce et le nom. Et du *folium*, lequel est précieux et qui croist en Syrie et Egypte, noz apothiquaires n'en virent oncques une feuille, comme j'ay bien monstré et escript au livre *Castigationum*, chap. iij, et en nostre *Officine*.

(1) *Cardamomum*. D'après Flückiger et Hanbury (*loc. cit.*, t. II, p. 444), « il n'est pas possible de déterminer, à l'aide des descriptions que nous avons en main ce qu'était le *καρδάμωμον* de Théophraste et de Dioscoride ».

(2) *Cardumeni*. Sérapion (*loc. cit.*, f° 110 r°, cap. *De Cardamomo*) dit que les Arabes appellent le *καρδάμωμον* *cardameni*, *cordumeni*, seu *cardumeni*, seu *cardamana*. Avicenne (*loc. cit.*, f° 118 r°) de même, au chapitre *De Cordumeni i. Cardamomo*. Pour Ibn El-Beïthar (*loc. cit.*, t. III, p. 63), le *gardemána* est la cardamine, et le cardamome est le *qâqoulla* (*cacolla* de Matthæus Silvaticus).

(3) *Melligueta* (*melligeta* du *Castigationes*, f° XX v°, *melegetta* de Simon Januensis, *melegetta* de Matthæus Silvaticus), c'est la malaguette, appelée encore maniguette ou graine de paradis (*Amomum Granum Paradisi Afz.*).

(4) L'*Officina Apothecariorum* fait suite au *Castigationes* avec pagination distincte. Son titre très long commence ainsi : *Officina Apothecariorum, seu Septasiariorum, Pharmacopolarum, ac juniorum medicorum...* (Lyon, 1532, in-8° de 56 feuillets numérotés).

(5) Le *malabathrum* (*μαλίβαθρον* de Dioscoride) ou *folium*, était, dit Heyd (*loc. cit.*, t. II, p. 599), « une espèce de feuilles aromatiques [feuilles de cannellier], employée en cuisine comme assaisonnement, qui jouait un rôle considérable dans la pharmacopée d'autrefois ». Ces feuilles venaient en Europe par la Syrie et l'Égypte; aussi les croyait-on originaires de ces deux pays.

De *amomum* (1) aussi noz apothiquaires abusent et n'en virent jamais, comme aussi ay escript audict livre amplement [cap. iiij].

De *musco* (2) aussi, selon la description de Dioscorides, n'ont aulcune notice, lequel se appelle *splanchnon*, lequel croist aux arbres *populo alba et quercu et cedro*, selon Dioscorides. Et le muscz (3) duquel nous usons s'appelle *moschus*, et non *muschus*, lequel est trouvé par les Arabes et Syriens en médecine. Si tu veulx sçavoir la différence de *muscus* et *moscus*, lys nostre livre *Castigationum* [cap. vj et vij] et nostre *Officine* là où amplement en avons escript.

De *spica nardi* (4) sont neuf espèces; et celle de laquelle nous usons, c'est plus *spica celtica* (5) *quàm indica*, et Galien entend de *spica indica*; néantmoins *celtica* est de grande vertu, et l'erreur n'est pas grande prendre l'une pour l'autre. D'icelle avons escript amplement en nostre livre *Castigationum*, chap. viij.

De *endivia* abusent noz apothiquaires; car celle de laquelle ilz usent, c'est *lactuca silvestris* (6) *et de genere lac-*

(1) Champier ne fait que répéter ce qu'il a dit dans le chapitre précédent (page 30): « Quant au vray *amomon*... », et dans le chapitre *De Amomo* de son *Castigationes* (f° XXI<sup>ro</sup>).

(2) *De Musco*, tel est le titre du chapitre VI du *Castigationes* (f° XXIV<sup>ro</sup>). Le *muscus* de Champier est le *Βρυον* de Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 36), que quelques-uns, dit-il, appellent *ενδύκρον*; c'est le *sphagnos* ou *bryon* de Pline, que l'on suppose être un lichen. Martin Mathée, qui a donné une édition française de Dioscoride, sous le titre de: *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matière medicinale* (Lyon, 1553), en intitule ainsi le chapitre XX du premier livre: « De la Mousse odoriférante, dite des Grecs *Bryon*, des officines *Usnea*, des Italiens *Moscho de gli alberi*, des Latins *Muscus* ».

(3) *Musc*, substance odorante sécrétée par le chevrotaïn porte-musc (*Moschus moschiferus* L.).

(4) Le *spica nardi*, ou *spica indica*, que l'on appelle en français *spicard* ou « *nard indien*, est le rhizome, recouvert des débris de feuilles radicales, du *Nardostachys Jatamansi* D. C., plante des Indes Orientales » (Planchon, *loc. cit.*, t. I, p. 594). « Cette substance a été célèbre dans l'antiquité et comptée au nombre des aromates les plus précieux. » (Guibourt, *loc. cit.*, t. III, p. 73).

(5) Le *spica celtica*, ou « *nard celtique*, est un mélange de rhizomes de valériane celtique (*Valeriana celtica* L.) et de quelques espèces voisines, du *V. saxatilis* entre autres, avec une certaine quantité de mousse » (Planchon, *loc. cit.*, t. I, p. 593).

(6) *Lactuca silvestris*, c'est la laitue vireuse (*Lactuca virosa* L.). « Son suc laiteux, dit Guibourt (t. III, p. 14), est âcre, très amer, d'une odeur fortement vireuse et paraît être narcotique. »

*ticiniorum*, et la vraie endivie (1) c'est, selon les anciens, *scariola*, comme avons démontré *libro Castigationum*, *cap. xviii*.

De *scolopendrio* (2) abusent noz pharmacopolistez, car la vraie scolopendrie c'est celle que nous appellons cétérac (3), comme avons escript *in lib. Castigationum* [*cap. xix*].

De *orobo* (4) errent noz apothiquaires que, au lieu de *orobus*, prennent les vesses (5), et c'est celle que on appelle gesses (6), lequel a troys angles, comme avons escript *libro primo Castigationum* (7), *cap. xxij*.

De *raphano* (8) ou rheifort abusent noz apothiquaires, lesquelz prennent le rheifort sauvaige, et ilz doibvent prendre le domestique, et prennent *rapistrum* (9) au lieu de *raphanum*. comme tu liras au livre *Castigationum*, chapitre *xxij*.

De *costo* (10) abusent noz apothiquaires, lequel doit naistre

(1) La vraie endive est en effet la chicorée jendive (*Cichoria Endivia* L.), dont l'escarole (*scariola*) est une variété.

(2) *Scolopendrio*, et non *scolopendrid*. La scolopendre, ou langue de cerf, est le *Scolopendrium officinale* Smith, dont les feuilles entraient dans la composition du sirop de rhubarbe composé, des électuaires lénitif et *catholicum* composés.

(3) Le cétérac, cétérach, ou doradille, est le *Ceterach officinarum* D. C., fort vanté contre les maladies du poumon et les affections calculeuses de la vessie.

(4) L'orobe vulgaire des herboristes, ou ers ervillier, est l'*Ervum Ervilia* L., dont la farine, une des quatre farines résolutives, entrait dans les trochisques scillitiques.

(5) « La farine de vesce (*Vicia sativa*) est astringente, épaissante, consolidante et propre dans le cours de ventre. » (Valmont de Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, art. Vesce.)

(6) La gesse vulgaire ou domestique est le *Lathyrus sativus* L.

(7) Voici le passage de son *Castigationes* (f° XXXVIII), auquel renvoie Champier: « *Pharmacopolæ nostri orobum esse putant, quod nos viciam dicimus: dicitur tamen à nonnullis quod sunt duæ species orobi, quasi unius generis: una videlicet major, et sativa, trium angulorum, quam Galli gessiam vocant; altera vero minor, et quasi sylvestris, quæ vicia vulgari nomine appellatur.* »

(8) *Raphano*, et non *rephano*. Le *raphanus*, ou raifort domestique de Champier, est le raifort cultivé ou rave des Parisiens, *Raphanus sativus* L.

(9) Le *rapistrum* est le raifort sauvage ou grand raifort, appelé encore cranson rustique ou cram, *Cochlearia armorica* L.

(10) « L'article connu sous le nom de *costus* est la racine de l'*Aucklandia Costus* Falc.; au moyen-âge, comme déjà dans l'antiquité, il passait pour posséder de puissantes propriétés curatives, et la boutique d'apo-

aux Indes auprès du fleuve Physon (1), qui vient de paradis terrestre, comme dient les théologiens, nommé *Indus fluvius*. Dioscorides (2) dict qu'il vient aussi de Arabie, aussi vient de Syrie. Du vray *costus* venant des Indes, noz apothiquaires n'en virent jamais non plus que de *animum*, comme avons escript amplement *lib. j. Castigationum, cap. xxvj.*

De *ribes* dont est faict le syrop de *ribes*, est incongneu à nos aromathaires, et aucuns ont voulu dire que c'est *rhamnus rubeus* que nous nommons gruselles rouges (3) à Lyon, lesquelles gruselles ont grande similitude à la propriété de *ribes*, selon Dioscorides, ainsi que avons escript *lib. j. Castigationum, cap. xxviii.*

Du *spodium* (4) que noz apothiquaires errent grandement, car communément, au lieu de *spodium*, ilz vendent des os de cheval, de beuf, ou aultre beste, et les ungs dient estre *os elephantis*, les aultres dient estre *cannam marinam* ou *species cannæ*. Mais quand je veulx ordonner *spodium*, je prens *dentem elephantis combusti*, comme ay escript *in lib. Castigationum, cap. xxix.*

De *acacia* (5) abusent noz pharmacopoles, lesquelz pren-

thicaire où l'on n'en eût pas trouvé aurait passé pour mal approvisionnée. » (Heyd, *loc. cit.*, t. II, p. 610). L'*Aucklandia Costus* Faic. n'est autre que l'*Aplotaxis Costus* de Guibourt (*loc. cit.*, t. III, p. 32).

(1) Phison, un des fleuves du Paradis terrestre, que quelques auteurs identifient avec le Phasé et Champier avec l'Indus.

(2) Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 29) distingue en effet, d'après leur provenance, trois sortes de *costus* (κόστος) : l'arabique, l'indien et le syriaque.

(3) La groseille rouge est le fruit du *Ribes rubrum* L. Comme le dit Alphonse de Candolle (*Origine des plantes cultivées*, p. 220, Paris, 1883), le groseillier rouge « était inconnu aux Grecs et aux Romains, et la culture s'en est introduite dans le moyen-âge seulement ». Donc Dioscoride n'a pu en parler.

(4) Au sujet du *spodium*, Pomet (*loc. cit.*, II, p. 26) s'exprime ainsi : « Le spode, ou ivoire brûlé ou calciné en blancheur, est de l'ivoire que l'on brûle exprès, afin de le pouvoir employer dans la médecine, où il est requis... Les anciens, outre l'ivoire, brûloient des cannes ou des roseaux, et ces cannes réduites en cendre estoient appelées, aussi bien que l'ivoire brûlé, *Spode*, ou *Antispode* ». Le spode, qui était un phosphate de chaux impur, a figuré dans toutes les pharmacopées jusqu'à la fin du siècle dernier.

(5) *Acacia*, suc d'acacia d'Égypte. « Le vrai suc d'acacia, dit Guibourt (*loc. cit.*, t. III, p. 400), est extrait des fruits de l'*Acacia nilotica*, cueillis

nent *succum prunellorum* ; et est le fruit d'ung arbre spineux, duquel fruit on fait le jus, et est deseché, dont est fait *acacia* ; et vient en Egypte. Et est incongneue *acacia* à noz apothiquaires, comme avons escript *lib. j. Castigationum, cap. xxx.*

De *ambra* (1), les medecins sont de diverses opinions : les ungs dient que c'est *spuma maris* ; les aultres, *sperma ceti* (2) ; les aultres, estre [le fruit] d'ung arbre en la mer (3) ; les aultres, estre gomme ; les aultres, estre le foye d'ung poisson ; les aultres, estre la fiente d'une beste ; les Arabes dient estre engendré en la mer comme un champignon *sive fungus in terra.* Et pour dire verité, nul medecin ny pharmacopole ne sçait que peult estre *ambra*, et tous ignorent sa naissance. Mais pource que c'est chose aromatique et facile à congnoistre, [je] m'en déporte, pource que n'est pas erreur dangereuse ; et expérience longue donne à congnoistre la vertu soit de mer, de terre, du ciel, ou du feu, de l'aer, ou bien des régions incongneues.

Quant à scamonée (4), médecine par excellence laxative et dangereuse plus que Cerberus ou bien Beelzebuth, noz aromataires en usent sans discrétion, ignorant les maux lesquelz proviennent d'icelle ; car elle est ennemye de l'estomach, corrompt le corps humain ; et c'est jus de une herbe incon-

avant leur maturité. On les pile dans un mortier de pierre, et on en exprime le suc, que l'on fait ensuite épaissir au soleil. Lorsque ce suc a acquis une consistance convenable, on en forme des boules du poids de 125 à 250 grammes, et on l'enferme dans des morceaux de vessie, où il achève de se dessécher... Le vrai suc d'acacia est très rare dans le commerce, où, pour mieux dire, depuis fort longtemps il ne s'y trouve plus. On donne à sa place une autre matière nommée *Acacia nostras*, extraite en Allemagne des fruits non mûrs du prunier sauvage (*Prunus spinosa* L.).

(1) *Ambra*, ambre gris. « Les morceaux d'ambre gris, dit Georges Pouchet (*Sur l'Ambre gris*, p. 5, Paris, 1893), doivent être considérés comme des calculs intestinaux ou sorte de bézoards propres au Cachalot ».

(2) Le *sperma ceti* ou blanc de baleine est, comme l'ambre gris, produit par le cachalot.

(3) Il faut lire : « estre le fruit d'ung arbre en la mer », le texte latin disant : *Aliqui dicunt fructum esse arboris in mari* (*Castigationes*, fol. XLVII v<sup>o</sup>).

(4) La scamonée est la gomme-résine du *Convolvulus Scammonia* L. (*καμμωνία* de Dioscoride). Elle vient de l'Asie Mineure et de la Syrie.

gneue à tous apothicquaires de France et Italie. Et n'est apothicquaire homme ayant Dieu qui osast jurer et affermer, de quelque scamonée que l'on sceut trouver, qu'elle soit vraie scamonée; car c'est ung jus d'herbe inspicée hors la congnoissance de tous humains. Et toy, médecin qui l'ordonne, et toy, aromataire qui la prépare et en fays ung diagrède (1) avec paste mal pastée de coings ou *cotanum* (2), tu boute ton patient à l'aventure, toutesfoys que tu l'appliques et donnes à l'homme chrestien, considère si, à l'aventure et sans congnoissance d'une drogue, donnes à ton frère chrestien ce que tu ne voudroys prendre pour toy : tu joues à la pelotte de ton frère chrestien, comment font les mariniers de leurs esclaves; tu donnes et exhibes à ton semblant de scamonée, et à l'aventure, c'est *succus tintimali* (3) ou herbe venimeuse; et quand elle seroit vraie, tu debvrois trembler de la donner pour les maulx qu'en dyent les autheurs Grecz et anciens. Tu pourroys dire : les Grecz, comme Hypocrates, Galien et aultres Grecz, ont usé d'icelle et exhibé aux malades. A ce respond que, du temps de Hypocrates et Galien, les médecines bénédictees (4) estoient incongneues, comme *casia fistule* (5), *zuccarum nostrum*, *manna*, *rheubarbarum nostrum*, *sene* (6) et aultres. Et pour ce Hypocrates, en son

(1) Diagrède vient du latin *diagrydium*, corruption de *dacrydium*, de *δακρυδιον*, petite larme, diminutif de *δακρυ*, larme. Ce mot désignait primitivement la scammonée, qui sort par gouttelettes (*δακρυδιον*) des incisions faites à la racine du *Convolvulus Scammonia* L.; puis on l'a appliqué à ce que l'on appelait la scammonée préparée (*Diagrydium, id est scamonea preparata*, dit Matthæus Silvaticus), laquelle n'était autre chose que de la scammonée cuite dans un coing.

(2) *Cotanum*, mot de basse latinité, qui signifie coing.

(3) *Succus tintimali* (et non *tintimalis*), plus correctement *succus tithymali*, suc de tithymale, du grec *τιθύμιος*. Les sept espèces de tithymales que décrit Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 651), sont des euphorbes.

(4) Les « médecines bénédictees », que Champier énumère ici : casse, sucre, manne, rhubarbe, séné, sont les seules bonnes que, dans son *Officina* (fo II v<sup>o</sup>), il reconnaisse avoir été introduites par les Arabes dans la matière médicale. Dans un autre ouvrage (*Hortus Gallicus*, p. 8 et suiv.), il énumère et décrit les « médecines bénédictees » de France : *De medicinis quas recentiores medici benedictas vocant, quæ in Gallia reperiuntur*.

(5) *Casia fistule*, qu'il faut peut-être lire *casia fistula* comme dans le texte latin, c'est la casse, fruit du *Cassia Fistula* L.

(6) *Sene* et non *scene*.

quart des *Amphorismes* (1), parle de *eleborus* et de sa purgation, et ne le bailloit que à gens désespérés de maladie et là où tout aultre remède deffailloit ; et, si de son temps eussent esté congneues médecines bénédictees, n'eust oncques ordonné scamonée. Oultre, Hypocrates estoit idolatre, et Galien gentil, et n'avoient ny la loi israëlitique, ny chrestienne, pour iceulx régir et gouverner à la crainte de Dieu. Néantmoins dict Galien, *primo Amphorismorum : Nobilitas subjecti facit nos in experimentis multum esse timidos*, la noblesse du subject qu'est l'homme nous fait estre moult craintifz aux expériences (2).

Quant au *bitumen judaicum sive asphaltum* (3), les apothicquaires abusent, car il ne se treuve de celluy en France ny Italie que soit vray *bitumen judaicum* ; et celluy que noz apothicquaires usent, est adultéré et falsifié, comme nous avons escript *libro j Castigationum, capitu. xxxiiij*.

De *colofonia* aussi, laquelle, comme récite Plinius, est *pix erica* (4), noz aromataires abusent, et au lieu d'icelle nous vendent la lye et fêcez (5) *olei*, comme avons escript *lib. j Castigationum, capitu. xxxv*.

De *osse de corde cervi* (6) abusent noz pharmacopoles, car

(1) Quatrième section des *Aphorismes* d'Hippocrate (*loc. cit.*, t. IV, p. 507).

(2) *Σφαλερά δὲ ἡ πείρα, διὰ τὸ τῆς ὄλης ἀζήτου, Periculosa vero experientia, propter materiam dignitatem* (Galien, *loc. cit.*, t. XVII, 2<sup>e</sup> partie, p. 347).

(3) L'asphalte ou bitume de Judée entrait dans la thériaque et quelques autres médicaments composés.

(4) *Pix eryca*, ou mieux *erycina*, poix récoltée sur le mont Eryx, appelé aujourd'hui *Monte di S. Giuliano*, en Sicile. C'est Matthæus Silvaticus (article *Colofonia*), qui, le premier, a prétendu que Pline avait donné ce nom à la colophane : « *Plinius capitulo de colofonia. Pix erica sic dicta ab Erice filio Veneris qui victus ab Hercule mutatus est in montem sui nominis, in quo monte crescunt arbores quarum gummi dicitur colofonia.* » Champier a reproduit ce passage textuellement dans son *Castigationes* (f<sup>o</sup> LI r<sup>o</sup>). Or, Pline n'a jamais rien dit de semblable, ainsi qu'on peut le voir dans son *Historia naturalis* (XIV, 25).

(5) Fêcez vient du latin *fœx, fœcis*, qui signifie lie. La lie d'huile d'olive (*amurca* de Pline, *ἀμύργη* de Dioscoride) était employée en médecine.

(6) « *L'os du cœur de cerf* a été employé dans les maladies du cœur, mais est sans action. C'est un os qui existe chez beaucoup de ruminants et de pachydermes, dans la cloison des ventricules, près de l'origine de l'aorte ; il est précédé d'un fibro-cartilage qui s'ossifie tard. C'est à tort

ilz nous vendent les os de cheval et de beuf (1) au lieu de *osse de corde cervi*. Et en trouverez plus à Lyon à vendre que n'a de cerfz en toute France, Italie et Espagne, et sont larges comme un grant blanc, là où os *de corde cervi* n'est non plus grand que un noyau de amande, et donnent le cent pour vingt solz, là où cousteroient dix francs s'ilz estoient vrayes.

Du *lignum aloes sive agallochon* (2) errent nos pharmacopoles, car il doit venir des Indes par Arabie, et doit estre gommeux et odorifère; et celluy que noz aromataires vendent n'a nul odeur, et c'est olivastre (3) ou aultre herbe semblable; et se trouve bien rare le bon, lequel couste la livre plus six foys que celluy que l'on vend communément; et les apothicquaires qui boutent cest olivastre au lieu de *lignum aloes* sont faulsaies. D'icelluy ay escript *lib. j Castigationum, cap. xxxvij.*

De *serico sive bombyce* (4) *sive seta* errent noz aromataires, lesquelz le bruslent, et font mal; car par la combustion et brulement ilz font perdre la vertu; mais le doivent couper

qu'on a dit que l'os du cœur de cerf n'était autre chose qu'une concrétion sénile de l'aorte. » (Littre et Robin, *Dictionnaire de médecine*, article Cerf.)

L'*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*, par Buflon et Daubenton (Paris, 1756), donne (t. VI, planche XV) les figures en grandeur naturelle de deux os trouvés dans le cœur d'un cerf, et nous apprend (page 142) qu'il y avait au Cabinet du roi « grand nombre de ces os : ils ont tous à peu près la même forme que ceux du bœuf... les plus grands ont 3 pouces de longueur mesurée sur leur grande courbure ».

(1) « Chez le Bœuf adulte, on trouve toujours un de ces os (du cœur) en forme d'arc qui occupe le côté interne de l'orifice aortique, et en général, un second osselet logé du côté opposé de la zone fibreuse dont cet orifice est garni... Enfin, chez le Cheval, où il se développe aussi parfois dans la vieillesse, il est en général remplacé par une pièce cartilagineuse. » (H. Milne-Edwards, *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux*, t. III, p. 491, note 1, Paris, 1858.)

(2) Le bois d'aloès vrai (*σνδλινος* de Dioscoride) est fourni par l'*Aloexylum Agallochum* Loureiro, qui vient dans les montagnes de la Cochinchine.

(3) Olivastre vient de l'italien *olivastro*, ou plus correctement *ulivastro*, qui signifie olivier sauvage.

(4) *Bombyce*, et non *bombace*. Les mots latins *sericum*, *bombyx* et *seta* étaient indifféremment employés par les apothicaires pour désigner la soie. La soie crue, *sericum crudum*, était encore inscrite, au siècle dernier, dans toutes les pharmacopées : elle entrait dans la confection d'hyacinthe; on en tirait un esprit, une essence, un sel volatil, etc.

subtillement, et après le broyer avec perles et margarites (1) et karabé (2) et *corallis rubeis* (3), et ainsi se pulvérise facilement. Les aucuns le lavent; mais ilz font mal; car la vertu en la décoction se pert. Et quant tu treuves aux livres : *seta adusta et torrefacta* (4), se doit broyer comme est dict, comme avons dict au livre *Castigationum* [cap. xxxviii].

Du *camphora* Avicenne récite une fable plustost que hystoyre, en disant qu'elle se treuve en ung arbre là où les léopars habitent, laquelle ne se peult avoir que certain temps. Dioscorides dict que c'est le jus d'une herbe. Je croy que les anciens n'ont point eu la congnoissance du camphre duquel nous usons; car c'est *vernix* (5) passé par alambis, sophisticqué des archemistes, comme ay escript *libro j Castigationum, capitulo xl*.

De la colloquintide (6) ou colocintide, courde (7) sauvage, laquelle purge le phlegme, je dis qu'elle est maligne et à nous donnée des anciens, pource qu'ilz n'avoient aucune congnoissance des médecines bénédictees, et conseille à tous chrestiens jamais d'icelle user en médecine. Je demande à Mésué, qui d'icelle a parlé, comme seurement il peult donner à l'homme coloquintide; car il dict : celle qui n'est pas meure et celle qu'est seulle en l'arbre, sont venimeuses, dangereuses, mortelles, et purgent le sang et tuent l'homme, et ceulx là, que naissent aux fortes terres et près des lieux des bestes venimeuses, sont mortelles; et il ne donne pas la

(1) Margarite vient du latin *margarita*, qui signifie perle.

(2) Karabé, que l'on écrit aussi carabé, c'est l'ambre jaune. Ce mot vient de l'arabe *Kahraba*, qui est le persan *Kahruba* (de *Kah*, paille, et *rouba*, qui enlève), nom donné au succin à cause de la propriété qu'il possède d'attirer les corps légers après avoir été frotté avec du drap.

(3) *Corallis rubeis*, corail rouge.

(4) *Seta adusta et torrefacta*, soie brûlée et torréfiée.

(5) Le *vernix* est la sandaraque; il en a déjà été question pages 37 et 38. Dans son *Castigationes* (f° LV v°), Champier parlant du camphre, dit ceci : « *Camphora autem quâ utimur, ut plurimum res est ficticia, cujus materia est vernix, et per sublimationem fit alba, limpida, clara, et levis.* »

(6) La coloquinte est le fruit du *Citrullus Colocynthis* Schrader (*Cucumis Colocynthis* L.).

(7) Courde, courge. Les mots courge et gourde viennent, d'après Littré, du latin *cucurbita*.

connoissance à congnoistre icelle colloquintide; par quoy concluz que celluy médecin lequel donne à ung patient coloquintide, et il n'a la congnoissance s'elle a esté seule en l'arbre ou s'elle est creue en terre forte auprès des bestes venimeuses, qu'il boute son patient en dangier de mort, et s'il meurt de celle maladie, est digne et a mérité pugnition corporelle, si non mortelle, à tout le moins sensible.

Aux hermodactyles (1) errent les aromataires grandement, pource que, comme dict Dioscorides (2), *ephemeron* et *colchicon* sont semblables aux hermodactyles totalement ou pour la plus grande partie. Et Pline (3) boute *colchicon* entre les médecines venimeuses, et *ephemeron* entre les bénédictees médecines. Et Paulus (4) *ephemeron* entre les venins colloque. Et aucuns boutent *ephemeron* entre les venins (5); les aultres, entre les bénédictees médecines. Et pource que *ephemeron*, *colchicum* et hermodactyles sont de couleur, fleur et racine presque semblables, et que les auteurs boutent l'ung entre les venins, l'aultre entre les médecines bénédictees, conseille ne point user des hermodactyles ny des compositions où ilz entrent, comment amplement j'ay escript *libro primo Castigationum, capitulo liij.*

De *solanum* (6) que l'on dict *solatrum sive* morelle, sont

(1) « Les tubercules d'hermodacto, qui sont maintenant tombés en désuétude, sont produits par le *Colchicum variegatum* L. Ils rappellent beaucoup par leur aspect les tubercules de colchique. » (Planchon, *loc. cit.*, t. I, p. 651.)

(2) Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 581) décrit d'abord le colchique (*καλχικόν*), que quelques-uns, dit-il, appellent *ἐφμερον*, puis une plante à laquelle il donne ce dernier nom, mais qui n'a rien de commun avec le colchique. Cet *ἐφμερον* serait le *Convallaria multiflora* L., alors que le colchique est le tubercule ou bulbe du *Colchicum autumnale* L.

(3) Pline (XXV, 107), au chapitre *Ephemerum*, ne fait que reproduire ce que Dioscoride dit au sujet de l'*ἐφμερον* (probablement le *Convallaria multiflora* L.), plante nullement vénéneuse. Plus loin (XXVIII, 45), il parle d'un *ephemerum* toxique, qui n'est autre que le colchique.

(4) Paul d'Égine (livre V, chapitre XLVII, Περ' Ἐφμερον) entend, sous ce nom, le colchique.

(5) Les auteurs, qui « boutent *ephemeron* entre les venins », entendent, par *ephemeron*, le colchique, et ceux qui le mettent au nombre des « bénédictees médecines », entendent le *Convallaria multiflora* L. ou quelque plante inoffensive analogue.

(6) Le *solanum* de Celse et de Pline (ce dernier le nomme également *strych nos*), *solatrum* de Platearius et des anciennes pharmacopées, est le

quatre espèces, c'est asçavoir : le noir, lequel naist en Egypte, lequel a vertu de réfrigérer, et aussi naist en Italie aux jardins et est domestique; le second est appelé *halicacabum* et naist dans des vessies rouges, et le fruit est rouge et rond; le tiers s'appelle *somniferum* et a plusieurs rameaux; le quart s'appelle *maniacum*, *id est furiosum*, et porte la fleur noire et le fruit noir et rond, comme le fruit de *hedera* (1) semblable, et noz apothiquaires l'appellent morelle *sive solatrum*, lequel ilz boutent en icelle démoniacque et furieuse composition que l'on appelle *trifera persica* (2), laquelle les Persiens ont trouvée pour les chrestiens faire furieux, et s'appelle *solanum furiosum*, pource qu'il faict ceulx qui le prennent venir furieux, et est vray venin, comme dict Théophraste, et Dioscorides le conferme. Depuis aucuns temps, aucuns médecins ont bouté la trifère persique en usaige, dont plusieurs ne s'en sont pas bien trouvez, car en icelle entre une *lib.* de *succi solatri furiosi*, que l'on appelle morelle. Et dict Théophraste que si l'homme en une doze prent dragmes quatre, il mourra; si deux seulement, il deviendra furieux et insensé. De ce *solanum* et de *trifera persica* ay amplement escript *libro secundo Castigationum*.

De *mandragora*, de *opio* et *jusquiamo*, les apothiquaires doibvent s'en garder d'en user aucunement sans le conseil des doctes et sçavans médecins, pource que *mandragora*, comme récite Dioscorides, cause lithargie et faict dormir

*στρογγύως*, dont Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 565 et suiv.) décrit quatre espèces : 1<sup>o</sup> celui des jardins (*κημαίος*), que Champier appelle noir; c'est la morelle, *Solanum nigrum* L.; 2<sup>o</sup> l'*ἡλικακάβου* (*halicacabum*), qui est l'alkékenge ou coqueret, *Physalis Alkekengi* L.; 3<sup>o</sup> l'*ὑπνωτικόν* (*somniferum*), qui serait le *Physalis somnifera* L. et 4<sup>o</sup> le *μανιακόν* (*maniacum id est furiosum*), qui est la belladone, *Atropa Belladonna* L.

(1) *Hedera*, lierre, lierre en arbre ou lierre grimpant, *Hedera Helix* L.

(2) *Trifera* (plus correctement *tryphera*) vient du grec *τρύφερα*, sous-entendu *ἀναιδώς*, médecine délicate. La « trifère persique » est une confection purgative, dont la formule, donnée par Mésué, qui en est l'inventeur, a été reproduite dans le *Dispensarium* de Nicolaus Praepositus et les anciennes pharmacopées. Champier a consacré à cette drogue le chapitre de son *Castigationes* (f<sup>o</sup> LXXXIII v<sup>o</sup>) intitulé : *De trifera, quam nostri Persicam vocant, ego vero potius daemniacam sive furiosam; c'est celui dont il dit avoir « amplement escript libro secundo Castigationum ».*

souvent sans réveiller, et *opium*, comme dict Nicander (1), fait démangemens par tout le corps et cause stupéfaction, langueur, la face palle, et aultres maux plusieurs, et bien souvent la mort soubdaine.

Le jusquiame (2) a trois espèces, et toutes trois causent stupéfaction et enyvrent. Mais le noir est le pire, pource qu'il tue et détruit la personne; et d'en user est périlleux, car qui en boit devient furieux et insensé. Le blanc est le moins mauvais.

De la cicute (3), et de *cucumeris sylvestris* (4), et de *esula* (5) et *laureolea* (6), je m'en déporte, car apothiquaires n'en doivent aucunement user sans conseil de sçavant, expert et fidèle médecin, ny bailler à personne sans premièrement sçavoir comment il en veult user, car sont simples mortifères et dangereux.

D'autres choses plusieurs tant simples que composées ay escript en mon livre *Castigationum* en latin, dont m'en déporte, car les pourront veoir et lire les sçavans et latins apothiquaires; mais icy ay bouté seulement sommairement, à

(1) Nicandre, médecin grec, auteur de deux poèmes médicaux, *Θηριακά* et *Αλεξίφάρμακα*, tous deux traduits en français sous le titre suivant : *Les Œuvres de Nicandre médecin et poète grec, traduites en vers français. Ensemble, Deux livres des Venins, ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, thériacques, poisons et contrepoisons*. Par Jaques Grévin, de Clermont en Beauvaisis, médecin à Paris (*Anvers, Christophe Plantin, 1537-1568, 2 parties en 1 volume in-4°*). Il y est question de l'opium dans la seconde partie intitulée : *Deux livres des Venins*, p. 250, chapitre « Du Pavot ». Voici le passage de ce traité, cité par Champier : « Advenant donques que quelque un aye pris du suc de pavot, les accidens se manifestent tels qu'il ensuyt : à sçavoir un fort grand endormissement, un refroidissement et couleur pallissant de tout le corps... un enflamment des lèvres fait par la grande amertume du poison, laquelle y ayant premièrement esmeu une demangeson et une cuisson, est cause qu'il ensuyt une douleur dont souventefois le malade est resveillé encores qu'il soit fort endormy. »

(2) Dioscoride (*loc. cit.*, t. I, p. 560) décrit trois espèces de jusquiame, qui ont été identifiées : la première avec l'*Hyoscyamus reticulatus*, la deuxième avec l'*H. aureus*, la troisième avec l'*H. albus*. Il n'a pas connu l'*H. niger* L. dont parle Champier.

(3) Cicute, ciguë officinale, *Conium maculatum* L.

(4) Le *Cucumis silvestris* ou *C. asininus* des pharmacopées, concombre sauvage ou concombre d'âne, est le *Momordica Elaterium* L.

(5) L'ésule est une euphorbe indigène (*Euphorbia Cyparissias* L., *E. Helioscopia* L., *E. palustris* L., *E. Pityusa* L. ou autre).

(6) La lauréole est le *Daphne Laureola* L.

cause que ceulx qui n'entendent latin ou bien que latin de cuysine, et aussi les chyrurgiens françoys, lesquelz ne lisent leur chyrurgie que en françoys.

D'autres en laisse plusieurs composées, comme le syrop de *acetosilate citri* (1), lequel ne se peult faire selon raison en la forme que Mésué le descript; car Mésué dict : *Accipe succi citri lib. xij*; et pour une chacune livre fault douze citrons, que sont en nombre cent et xliiij citrons en toute la composition; et par ainsi faisant, seroit le syrop si chier, que personne, si n'estoit prince ou bien gros seigneur, n'en voudroit user; car à grand peine on treuve en France quatre citrons pour ung escu d'or; et la livre du syrop cousteroit plus de cinq escuz; et aussi, ainsi que le descript Mésué, ne se peult bonnement composer, comme chascun apothiquaire peult facilement congnoistre.

[Et pourtant] je délaïsse de parler des compositions faictes par Mésué et Nicolas et Cophon (2) là où manifestement ilz errent en boutant aux compositions choses faulses, et que ne se peuvent trouver, et sont mal entendues, et en abusent noz médecins et aromataires, car j'en ay amplement escript en nostre livre *Castigationum* et en notre *Officine* en latin. Mais en ceste recollection et myrouel, ay volu seulement descrire les choses là où noz apothiquaires et chyrurgiens, lesquelz ne sçavent entendre latin ou bien que latin des femmes et de cuisine, prennent doctrine et n'ayent excuse crasse non raisonnable envers le monde, et par ainsi feray fin quant aux apothiquaires, lesquelz souventes foys abusent et contrefont les médecins là où les plus saiges sont bien empeschez, dont plusieurs souvent perdent la vie, à cause que les apothiquaires veulent faire et contrefaire le médecin, desquelz Dieu nous vueille deffendre, car plusieurs maulx en viennent, et font souvent les cemetières boussus (3) avant

(1) Le « sirop de suc de citrons » du *Codex* de 1818, devenu en 1866 « sirop de citrons », a été remplacé, au *Codex* de 1884, par le « sirop d'acide citrique ».

(2) Cophon, médecin de l'école de Salerne, auteur d'un traité *De arte medendi*, qui a été imprimé pour la première fois à Haguenau en 1532.

(3) Boussus, bossus. *Faire les cimetières bossus* est une heureuse expression, bien pittoresque, pour dire : envoyer les malades *ad patres*.

leur terme. Et après avoir descript les abuz des ignorans, non sçavans, empericques pharmacopoles, lesquels debvroient (1) estre grammairiens, saiges, prudens, bons esperitz, de bonne mémoire, fidèles, diligens, aymans Dieu et leurs prochains, bien sont ignorans, sans grammaire ny latin, empericques, rudes, imprudens, sans conscience, n'aymant Dieu, ne sa religion, ou bien petit, vray est que en trouvons des saiges, prudens, aymant Dieu, qui ne voudroyent faire chose contre leur conscience; mais d'iceulx on trouve moins que des aultres, car, comme dict Aristote, *bonum habet rationem finiti, malum vero infiniti*, et nature depuis le péché du premier père est plustost encline à mal que à bien.

Cy finist le *Myrouel des Appothiquaires*.

(1) La première édition du *Myrouel* donne *devoient*; la deuxième, *doivent*; et la troisième, *devoient*.

9 40, 5, 9  
50

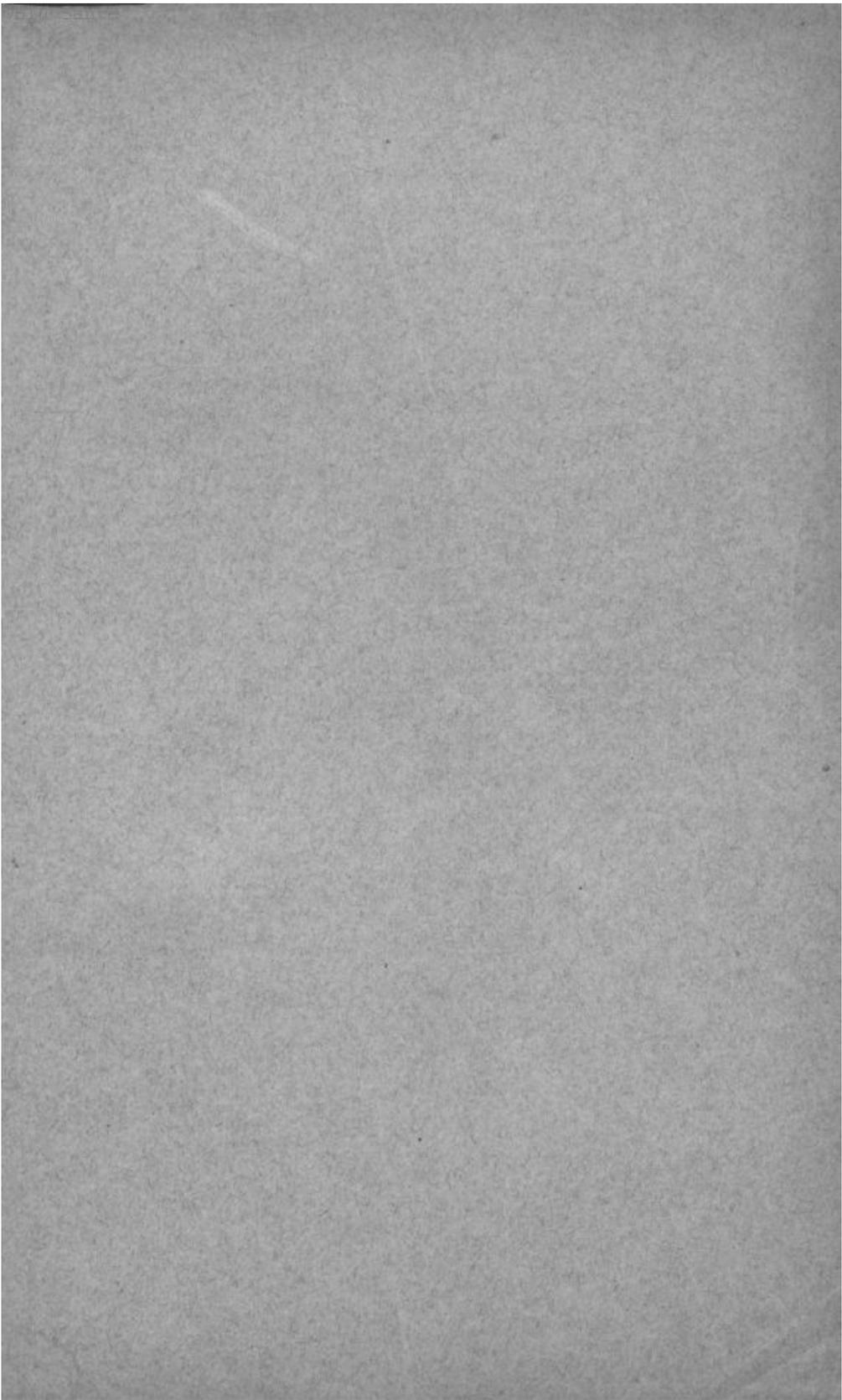


## INDEX DES NOMS DE DROGUES

Acacia . . . . .	44, 45	Diacoralli (Trochisci) . . . . .	32
Agallochon . . . . .	48	Diagrède . . . . .	46
Agrimonie . . . . .	36	Dictamnion, Dictamum . . . . .	27, 31
Alchermes . . . . .	40	Eleborus . . . . .	47
Alindaracaron, Alindaracum . . . . .	27, 32	Endivia, Endivie . . . . .	42, 43
Allium . . . . .	32	Ephemeron . . . . .	50
Aloes (Lignum) . . . . .	48	Erica (Pix) . . . . .	47
Ambra . . . . .	45	Esdra magna . . . . .	38
Amomon, Amomum . . . . .	27, 30, 42, 44	Esula . . . . .	52
Apium . . . . .	32	Eupatorium . . . . .	36
Aspalathon . . . . .	27	Folium . . . . .	41
Asphaltum . . . . .	47	Gesse . . . . .	43
Aulx sauvaige . . . . .	32	Gomme . . . . .	28, 45
Baulme . . . . .	27, 28, 29	Gommi laricis . . . . .	28, 33
Bdellium . . . . .	29	Granum viride . . . . .	28
Bitumen judaicum . . . . .	47	Gruselles rouges . . . . .	44
Bombyx . . . . .	48	Halicacabum . . . . .	51
Calamus aromaticus . . . . .	27, 32	Hedera . . . . .	51
Camedris . . . . .	32	Hedychroun magma . . . . .	27
Camphora, Camphre . . . . .	49	Hedycrois (Trochisques) . . . . .	32
Cantharides . . . . .	40	Hermodactyles . . . . .	50
Cardamomum, Cardamome . . . . .	41	Jusquiamus, Jusquiame . . . . .	51, 52
Cardumeni . . . . .	41	Karabé . . . . .	49
Carpobalsamum . . . . .	28	Lacticines . . . . .	36, 42
Casia fistule . . . . .	46	Lactuca silvestris . . . . .	42
Cassia, Casse . . . . .	27, 31	Lapis armenus . . . . .	39
Centaurea, Centaurium, Centaurée . . . . .	26, 38, 39	Lapis lazuli . . . . .	39, 40
Cétérac . . . . .	43	Laricis (Gommi) . . . . .	28, 33
Cicute . . . . .	52	Laureola . . . . .	52
Cinabaris, Cinnabaris . . . . .	35	Lignum aloes . . . . .	48
Cinabrium, Cinabre . . . . .	35	Magma hedychroun . . . . .	27
Cinnamomum, Cynamome . . . . .	27, 30	Malabatrurn . . . . .	41
Citrum, Citron . . . . .	53	Mandragora . . . . .	51
Coing . . . . .	46	Manna . . . . .	46
Colchicon, Colchicum . . . . .	50	Margarites . . . . .	49
Colocintide, Colocintide, Colloquintide . . . . .	49, 50	Melligueta . . . . .	41
Colofonia . . . . .	47	Methridat, Metridat . . . . .	25, 38
Corallus rubeus . . . . .	49	Morelle . . . . .	50, 51
Costus . . . . .	43, 44	Moschus, Musc . . . . .	42
Cotanum . . . . .	46		
Courde sauvage . . . . .	49		
Cucumer sylvestris . . . . .	52		
Cynabre . . . . .	35		

Muscus . . . . .	42	Sideritis . . . . .	34
Myrrhe . . . . .	27, 29	Sirop de acetositate citri . . . . .	53
Olivastro . . . . .	48	Sirop de ribes . . . . .	44
Opium . . . . .	51, 52	Siseli, Seseli . . . . .	32
Orobus . . . . .	43	Solanum . . . . .	50, 51
Os de corde cervi . . . . .	47, 48	Solatrum . . . . .	50, 51
Pentaphyllon . . . . .	26	Sperma ceti . . . . .	45
Perles . . . . .	49	Spica celtica . . . . .	42
Petroselinum . . . . .	27, 32	Spica nardi, Spica indica . . . . .	42
Pillules de lapis lazuli . . . . .	40	Splanchnon . . . . .	42
Pix erica . . . . .	47	Spodium . . . . .	44
Pulegion . . . . .	31	Squinantum. V. Schœni anthos.	
Racoma, Rhacoma . . . . .	30	Syrop. V. Sirop.	
Raphanum . . . . .	43	Térébenthine de Venise . . . . .	28
Rapistrum . . . . .	43	Térébenthine ex grano viridi . . . . .	28
Rhamnus rubeus . . . . .	44	Terra lemnia, Terra sigillata . . . . .	31
Rheifort . . . . .	43	Thlaspi . . . . .	27, 32
Rheon . . . . .	27, 29, 30	Thyriaque, Tyriaque 25, 26, 27, 31,	
Rheubarbarum, Rheubarbe . . . . .	29, 30, 38, 46	32, 33, 34	
Rheuponticum . . . . .	38	Tintimalus, Tintimale . . . . .	36, 46
Ribes . . . . .	44	Trifera persica, Trifère persique . . . . .	51
Salpaistre . . . . .	33	Trochisques alindaracaron . . . . .	32
Sandaraca, Sendaraca . . . . .	37, 38	Trochisques dyacoralli . . . . .	32
Sanguis draconis . . . . .	34, 35	Trochisques hedyerois . . . . .	32
Scamonés . . . . .	45, 46, 47	Trochisques de vipères . . . . .	26
Scariola . . . . .	43	Trocisci. V. Trochisques.	
Schœni anthos, Schœni filis, Squi-		Turbith . . . . .	30, 36, 37
nantum . . . . .	27, 31	Tyriaque. V. Thyriaque.	
Scolopendrium, Scolopendria . . . . .	43	Vermeillon . . . . .	35
Scordion, Scordium . . . . .	27, 32	Vernix . . . . .	37, 38, 49
Sene . . . . .	46	Vesses, Vesces . . . . .	43
Sericum . . . . .	48	Vipère . . . . .	26
Seta . . . . .	48, 49	Xylobalsamum . . . . .	28
		Zuccarum . . . . .	46





EN VENTE A LA LIBRAIRIE H. WELTER

59, Rue Bonaparte, à Paris

- 
- Inventaire** des archives de la Compagnie des Marchands Apothicaires de Paris et du Collège de Pharmacie de Paris, dressé en 1786, pu pour la première fois par le Dr P. DORVEAUX. *Paris*, 1893, in-8° de 120 pages . . . . . 5
- Inventaire** de la pharmacie de l'Hôpital Saint-Nicolas de Metz (27-1509), publié pour la première fois par le Dr P. DORVEAUX, avec une préface de M. Lorédan Larchey. *Paris et Nancy*, 1894, in-8° de 73 pages. . . . . 5
- Catalogue** des thèses soutenues devant l'École de Pharmacie de Paris de 1815-1889, par le Dr P. DORVEAUX, avec une Préface de M. G. Planchon accompagné d'un fac-similé de la synthèse illustrée de Chérard. *Paris*, H. Welter, 1891, in-8° de VIII-75 pages, 1 planche . . . . . 5
- Catalogue** des thèses de pharmacie soutenues en province depuis la création des Écoles de Pharmacie jusqu'à nos jours (1803-1894), suivi d'un Appendice au « *Catalogue des thèses soutenues devant l'École de Pharmacie de Paris* », par le Dr P. DORVEAUX; avec un fac-similé de la synthèse de Claude-Joseph Geoffroy, illustrée par Sébastien le Clerc. *Paris*, H. Welter, 1894, in-8° de 117 pages, 1 planche . . . . . 7 fr.
- Catalogue** des thèses de sciences soutenues en France, de 1810 à nos jours, inclusivement, par Albert MAIRE. *Paris*, H. Welter, 1892, in-8° de 224 pages. . . . . 10
- 

Lyon, Assoc. typ., rue de la Barre, 12. — F. Plan, directeur.